



RAPPORT DE GESTION

2014

CHIFFRES-CLÉS BAS

	2014 montants en CHF	Variation par rapport à l'exercice précédent en %	2013 montants en CHF	Variation par rapport à l'exercice précédent en %	2012 montants en CHF
Chiffres-clés du bilan					
Total du bilan	1'585'977'836	14,46	1'385'606'562	10,96	1'248'764'374
Prêts à la clientèle	1'008'733'388	12,41	897'384'777	5,07	854'071'131
dont Hypothèques-BAS	207'872'509	6,51	195'167'112	-1,69	198'515'546
dont crédits d'encouragement	136'838'775	17,03	116'924'895	10,96	105'373'397
Fonds de la clientèle	1'460'188'186	14,09	1'279'883'733	10,96	1'153'413'276
dont obligations de caisse d'encouragement	117'806'000	18,04	99'805'000	9,36	91'262'000
Prêts à la clientèle en % des fonds de la clientèle	74%		70%		74%
Chiffres-clés du compte de résultat					
Résultat des opérations d'intérêt	18'329'707	8,19	16'941'532	0,83	16'801'937
Résultat des opérations de commissions et de prestations de service	2'203'949	9,28	2'016'823	25,27	1'609'917
Produit d'exploitation	21'912'541	10,43	19'842'275	2,79	19'304'506
Charges d'exploitation	14'783'491	8,39	13'638'887	5,07	12'980'955
Bénéfice brut	7'129'049	14,92	6'203'388	-1,90	6'323'551
Résultat de l'exercice	1'104'365	16,79	945'609	34,02	705'591
Cash-flow par équivalent plein temps	93'352	7,02	87'231	0,43	86'861
Rapport coûts-revenus (cost-income-ratio)	67%		69%		67,2%
Fonds propres					
Total des fonds propres	102'307'000	32,59	77'161'000	7,52	71'762'000
Ratio de fonds propres	6,45%		5,57%		5,75%
Taux de fonds propres*	13,46%		11,05%		11,58%
Dépôts-titres					
Nombre de dépôts-titres	3'678	17,47	3'131	18,15	2'650
Volume sous dépôts	300'209'211	15,76	259'328'987	22,83	211'126'180
Indications sur le marché					
Nombre d'actionnaires	5'068	9,91	4'611	2,81	4'485
Nombre de client-e-s	33'224	8,12	30'729	7,70	28'533
Volet social					
Nombre de collaborateurs-trices	90	5,9	85	1,19	84
dont à temps partiel	52,2%		55,3%		54,8%
Part de femmes parmi les cadres	44%		48%		46%
Rémunération moyenne par membre DG	180'684	2	177'072	-4,6	185'685
Rapport salaire le plus bas/le plus élevé	1:3,68		1:3,69		1:3,66
	2014	Variation par rapport à l'exercice précédent par coll 100 %	2013	Variation par rapport à l'exercice précédent par coll 100 %	2012
Ecologie d'entreprise					
Bilan gaz à effet de serre	48,2 t CO ₂ -e	0,3	47,5 t CO ₂ -e	38,9	33,2 t CO ₂ -e
Consom. d'électricité	79'260 kWh	-13,7	91'994 kWh	-7,3	96'764 kWh
Déplacements professionnels	224'140 km	63,7	135'438 km	-11,9	149'044 km
Consommation de papier	24'932 kg	-12,9	28'310 kg	46,1	18'785 kg
Consommation d'eau	336'240 l	-11,0	384'000 l	15,1	316'000 l
Déchets	4'497 kg	-13,1	5'260 kg	13,4	4'395 kg

Légende coll = collaboratrice/collaborateur, t CO₂-e, (Scope 1-3) = tonnes d'équivalents-CO₂, direct (Scope 1), indirect (Scope 2-3), kWh = kilowattheure, km = kilomètre, kg = kilogramme, l = litre, *fonds propres pouvant être pris en compte/positions pondérées du risque

TABLE DES MATIÈRES

Editorial	3
Rapport du conseil d'administration: Au centre de mutations rapides	4
Commentaire sur la marche des affaires: Être efficace en ces temps difficiles	6
Les activités de placement sous la loupe: Investir avec modération	12
Les opérations de crédit sous la loupe: Impact majeur pour le biogaz, la géothermie et autres	16
Portrait «FLASA»	20
Portrait «NRG A AG»	22
Portrait «Palézieux Bio-Energies»	24
Rapport de l'organe du contrôle d'éthique	26
Rapport de l'organe de révision	27
Association Fonds d'innovation	28
Indicateurs Ecologie d'entreprise/ Bilan gaz à effet de serre	30
Indicateurs Sociaux & de Gouvernance	31
Organigramme	32
Personnel	33
Membres des organes	34
En accéléré: la BAS de 1990 à 2014	36

En couverture: Nous laissons, au cours de notre vie, que ce soit comme individu ou comme entreprise, des traces. La BAS laisse des traces pour les reproduire de manière consciente pour un monde digne d'être vécu - aujourd'hui comme à l'avenir.



La filature de laine peignée d'Ajoie SA (FLASA) mise sur une technologie respectueuse de l'environnement pour la teinture, le filage et le retordage. Ces machines fonctionnent grâce à l'énergie solaire produite par la filature. Vous trouvez plus d'informations sur notre client FLASA aux pages 20 et 21.

ÉDITORIAL



Martin Rohner
président de la
direction générale

Eric Nussbaumer
président du conseil
d'administration

Au cours de notre vie, que ce soit comme individu ou comme entreprise, nous laissons des traces. Les personnes qui veulent que l'on se souvienne d'elles cherchent à laisser des traces pérennes. D'autres, soucieuses de l'environnement, veulent les maintenir aussi petites que possible. Celui qui enfreint les lois cherche à estomper ces traces. Nous travaillons sans relâche, au sein de la Banque Alternative Suisse SA (BAS), pour que nos traces indiquent le chemin d'une économie plus sociale et écologique. Nos traces, ainsi que celles de nos clientes et clients ne doivent pas être profondes, mais respectueuses de l'environnement et socialement responsables, elles doivent néanmoins être nettes.

Comment y sommes-nous parvenus, 25 ans après la fondation de la banque? La BAS est intégrée depuis longtemps dans le domaine réglementé des banques et le ressent: elle fait partie d'un système qui comporte certaines contraintes. Non seulement de nouvelles règles, peut-être judicieuses, mais très exigeantes dans la pratique. Mais aussi une pression concurrentielle qui fait fondre les marges et laisse peu de place pour les grandes idées. Malgré tout, nous avons réussi en 2014 à laisser des traces dans le sillon de notre mission, celle que les fondatrices et fondateurs de la banque nous ont confiée pour la route. Une mission toujours d'actualité. Nous sommes heureux de ce que l'équipe BAS est parvenue à réaliser. Le rapport du conseil d'administration et le commentaire sur la marche des affaires vous apporteront des précisions sur le chemin sur lequel nous nous sommes engagés.

Nous avons analysé de manière détaillée les traces que nous avons laissées en 2014, à travers nos crédits, dans le secteur des énergies renouvelables. Un rapport commente le résultat de cette étude, trois portraits illustrent notre engagement. Nous nous sommes engagés dans un nouveau domaine du conseil de placement, celui des mandats de gestion de fortune. Comment pouvons-nous laisser là aussi des traces? Quels sont les défis de cette nouvelle offre et comment est-elle perçue auprès de nos clientes et clients? Notre rapport de gestion se consacre également à ces questions.

Nous laissons, au cours de notre vie, que ce soit comme individu ou comme entreprise, des traces. La BAS laisse des traces pour les reproduire de manière consciente pour un monde digne d'être vécu – aujourd'hui comme à l'avenir. Que vous vous soyez engagés avec nous sur ce chemin nous réjouit et nous encourage.

AU CENTRE DE MUTATIONS RAPIDES

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le secteur bancaire intérieur est confronté à de multiples défis. Selon une étude, menée chaque année par la Haute école de Lucerne, le classement des banques de détail signale depuis quelques années, de façon constante, la digitalisation des prestations bancaires, une phase exceptionnelle de taux d'intérêt historiquement bas, une pression sur les marges, des réglementations toujours plus complexes et onéreuses, l'émergence du financement participatif ainsi que celle de concurrents provenant d'autres secteurs, pour ne citer que quelques mots-clés. Pour son 25^e anniversaire, la BAS, banque de détail classique, se situe au centre de ces défis et se doit de les relever. Les éviter est impossible.

Point de mire: les tâches essentielles de la gestion bancaire

Dans ce contexte, il s'agissait pour le conseil d'administration et la direction d'adapter les processus internes, dont les exigences s'amplifient sans cesse. Par moments, l'espace était moindre pour les grands projets de société et pour la prise de risques en matière d'innovations BAS. L'an dernier, il a fallu nous concentrer sur les activités centrales de la conduite de la banque : gestion du risque, maintien d'une marge bénéficiaire satisfaisante et contrôle classique des coûts. Mais sans pour autant perdre de vue l'orientation sociale et écologique et l'objectif stratégique de notre banque, ce qui était et qui reste un engagement clair pour le conseil d'administration. Dans un environnement bancaire en pleine mutation, nous devons nous positionner davantage avec nos valeurs, de manière convaincante et claire. Nous y sommes également parvenus avec succès

l'an passé. Nous avons enregistré l'arrivée de plus de 2400 nouvelles clientes et nouveaux clients et de l'argent frais a afflué pour un volume de 180 millions. Au centre de ces nombreux changements, nous sommes de plus en plus reconnus comme banque sociale et écologique. Et cela nous réjouit.

Se donner les moyens d'une économie sociale et solidaire

Pour la BAS, la réalisation d'un autre modèle économique demeure l'un des plus grands défis à relever. Les banques sociales ne sont certainement pas une fin en soi, mais nous voulons faire avancer ce modèle d'une économie basée sur le social et la solidarité de manière tout à fait ciblée. Cela n'est pas toujours facile, parce que nous dépendons d'entreprises engagées et durables, avec lesquelles nous poursuivons le même chemin. Nos possibilités de croissance dans les opérations de crédit sont limitées par les entreprises qui ne veulent ou ne peuvent pas s'engager sur ce chemin. Certes, nous avons pu augmenter, l'an passé, le volume des crédits de 111 millions pour atteindre 1009 millions de francs. Malgré tout, les liquidités excédentaires ont continué de croître. Ces prochaines années, nous devons pouvoir baisser ce niveau par des financements judicieux aux risques assumés. Seule une hausse du volume de crédits nous permettra d'obtenir un résultat satisfaisant alors que les marges d'intérêt sont en baisse. C'est ainsi que ce rapport doit aussi être une invitation à choisir la BAS, lorsque l'on est à la recherche d'une banque partenaire fiable, crédible, qui s'engage dans un projet d'investissement social, solidaire et écologique.

Une autre économie n'est possible que de façon collective

Effectivement, une activité économique sociale et solidaire ne peut être atteinte que collectivement. Des partenariats visant à changer la société doivent apparaître, entre projets d'habitat socio-écologique et la BAS, entre entreprises durables, orientées vers le bien-être commun et la BAS. Nous sommes particulièrement heureux d'avoir pu aboutir à un tel partenariat avec nos actionnaires. L'an dernier, nous avons recueilli des souscriptions de capital-actions pour un montant total de 12,3 millions. Il s'agit, dans l'histoire de la BAS, de la plus grande somme de souscriptions recueillie en une année. Nous avons ainsi, une nouvelle fois, pu consolider la situation des fonds propres. Ce succès nous montre que dans le cercle d'actionnaires existant et au-delà, on a compris ce dont la BAS a besoin en priorité dans le contexte du marché: une solide dotation en fonds propres. Nous exprimons ici nos remerciements les plus chaleureux pour cette solidarité.

Créer un espace pour le positionnement d'une politique économique indépendante

Nous nous préoccupons, outre des questions clés concernant la conduite de la banque, des thèmes de société qui apparaissent au grand jour. Une réforme plus vaste serait-elle nécessaire au monde de la finance? Comment répondre à la question de la croissance à l'échelle de la société en général? On perçoit là, indirectement et de façon récurrente, les questions touchant à la politique bancaire indépendante de la BAS. Quelques voix se font entendre pour exiger que nous participions davantage aux discussions critiques

concernant ces thèmes. Nous nous sommes attelés à la tâche, à travers les divers débats d'argent de la BAS et les prises de positions indépendantes sur des projets législatifs. Le conseil d'administration est conscient des défis qui se posent au niveau opérationnel. Il sait qu'il n'est pas simple de dégager des ressources suffisantes pour remplir les tâches importantes d'ordre socio-politique. Par conséquent, la collaboration internationale avec le Global Alliance for Banking on Values apporte une contribution cruciale pour le renforcement de la compréhension différente de la banque et de l'économie, au-delà de la maximisation du profit.

Remerciements

Cette année aussi, je termine ce rapport avec mes sincères remerciements à tous nos collaboratrices et collaborateurs. Sans leur engagement quotidien, une telle idée entrepreneuriale n'aurait pu fêter un nouvel anniversaire: les 25 ans de la BAS, à savoir une performance collective. A toutes celles et à tous ceux qui y ont participé, un grand merci pour leur contribution.

Pour le conseil d'administration

Eric Nussbaumer

Président

ÊTRE EFFICACE EN CES TEMPS DIFFICILES

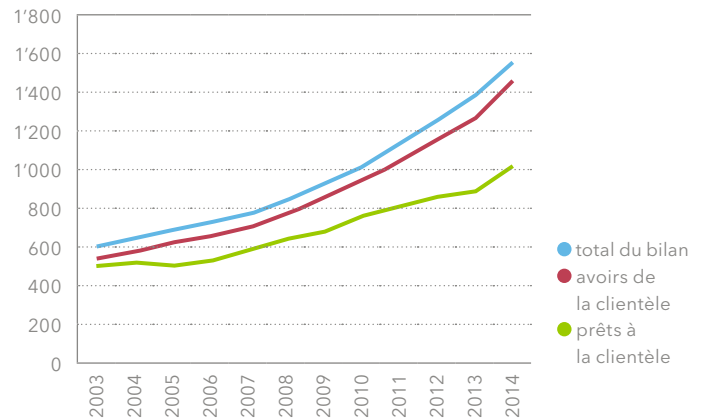
COMMENTAIRE SUR LA MARCHÉ DES AFFAIRES

Un grand engouement

La Banque Alternative Suisse et son modèle d'affaires a recueilli une fois de plus, en 2014, une large adhésion. Nous gérons désormais 33'224 clientes et clientes, 2495 de plus qu'à la fin 2013, ce dont nous nous réjouissons beaucoup. Les avoirs de la clientèle ont augmenté de 14,1% à 1,46 milliard de francs. La somme du bilan a crû de 1,386 à 1,586 milliard de francs.

La BAS croît continuellement

en mio. CHF



Davantage de valeur ajoutée par les crédits

Parallèlement à notre visibilité auprès des réseaux de l'économie sociale et écologique suisse, la demande en financement par la BAS est en augmentation. L'an passé, et pour la première fois, nous avons octroyé des crédits d'un milliard de francs: les prêts sont ainsi passés de 897 millions à 1,009 milliard de francs. 83% sont allés à des projets et des entreprises apportant une valeur ajoutée, sociale ou écologique¹. Nous avons ainsi dépassé notre objectif minimal de 80%. Grâce à la croissance du volume des crédits, nous avons réussi à augmenter les revenus d'intérêt par rapport à l'année précédente, de 19,5 à 20,3 millions de francs. Ceci bien que la marge d'intérêt soit tombée de 1,63 à 1,55%.



Pour un total de 1,009 milliard de francs de prêts, 83% attestent une valeur ajoutée fin 2014.

● Structure intéressante d'un point de vue écologique et énergétique	18%
● Habitation à loyer abordable	19%
● Combinaison habitat écologique et prix abordable	12%
● Autre utilité sociale des immeubles	5%
● Energies renouvelables	13%
● Prestations sociales ou culturelles	9,5%
● Agriculture durable	3%
● Economies durables	3,5%
● Sans valeur ajoutée présumée	17%

¹ Nous identifions depuis 2014 la valeur ajoutée générée par nos financements pour l'environnement et la société. Ce faisant, nous démontrons quelle est notre contribution au bien-être de la société à travers les opérations de crédit.

Important crédit pour un habitat à prix abordable

La coopérative de construction Schönheim im Eyhof construit 90 appartements répartis sur trois maisons écologiques dans le quartier zurichois Albisrieden. De plus, 63 appartements du lotissement existant vont être rénovés. La coopérative crée ainsi un habitat densifié pour le louer à des prix abordables. Nous avons soutenu le projet en 2014 avec une ligne de crédit de construction de 42,4 millions de francs. Il s'agit du plus grand crédit individuel jamais octroyé.

En 2014, la BAS a investi

203

millions de francs pour un habitat à prix abordable.

Partenaire digne de confiance dans le secteur des énergies renouvelables

Dans le secteur des énergies renouvelables, nous avons pu financer en 2014 plusieurs grands projets de partenaires établis, notamment la reprise de cinq installations de chauffage à distance par EBL Fernwärme AG, une filiale de la coopérative Elektra Basel-land. Cela démontre que nous sommes considérés dans ce domaine comme un partenaire digne de confiance, compétente.

Nous avons, l'an passé, effectué des recherches sur notre impact en tant que banque dans le domaine des énergies renouvelables. Vous trouverez un rapport sur l'étude et ses résultats sur les pages 16-19.

Davantage d'investisseuses et investisseurs responsables

L'équipe de conseil en placement a, en fin d'année, suivi 1972 personnes représentant une fortune totale de 608 millions de francs. En comparaison avec l'année précédente, cela équivaut à 76 personnes en plus, qui ont investi leur argent de manière responsable. Les apports aux obligations de caisse ont légèrement augmenté, à environ 221 millions. La part des obligations de caisse d'encouragement a crû de près de 15% à CHF 118 millions de francs. Le volume sous dépôts se monte en fin d'année à 300 millions de francs et a augmenté ainsi de 13,6%. Le rendement des opérations de commissions et de prestations de service est dès lors passé de 2 à 2,2 millions de francs. En conséquence, les opérations d'investissement ont contribué au succès financier de la BAS.

Lancement réussi de la gestion de fortune

135 clientes et clients ont choisi l'un des mandats de gestion de fortune que nous avons lancés en mai 2014. Ils nous ont confié au total près de 54 millions de francs. Presque 24% ont choisi le mandat impact, mandat qui vise en premier lieu l'impact direct écologique ou social du placement. La forte demande pour cette nouvelle offre a dépassé de loin nos attentes.

Vous trouverez sur les pages 12-15 un rapport détaillé concernant la nouvelle gestion de fortune, qui complète le modèle d'affaires de la BAS et démontre sa capacité à servir de précurseur dans un nouveau domaine.

COMMENTAIRE SUR LA MARCHÉ DES AFFAIRES

Reversement des commissions de distribution

Depuis 2014, nous sommes la première banque de Suisse à reverser les commissions de distribution à toutes nos clientes et tous nos clients placement, commissions que nous avons reçues pour la vente de fonds. Nous avons ainsi réagi à l'arrêt du Tribunal fédéral d'octobre 2012. Celui-ci stipule que toutes les commissions reçues par la banque en tant que gestionnaire de fortune, donc comme distributeur de fonds, appartiennent à la clientèle. Bien que cet arrêt ne s'applique qu'aux clientes et clientes ayant conclu un mandat de gestion, nous en faisons profiter toutes celles et tous ceux qui détiennent des parts de fonds de placement dans leurs portefeuilles. Nous dépassons donc les exigences légales et allons nettement plus loin que la plupart des autres banques.

Sur la bonne voie dans une période difficile

Le bénéfice net de 7,1 millions est nettement supérieur à celui de l'année précédente, bien que les charges d'exploitation aient augmenté de 8%. Pour maîtriser la croissance de la banque nous avons besoin de collaboratrices et collaborateurs compétents. 90 personnes travaillent depuis fin 2014 pour la BAS, soit cinq de plus que l'année précédente. Parallèlement aux charges de personnel, les frais

Fin 2014,

90

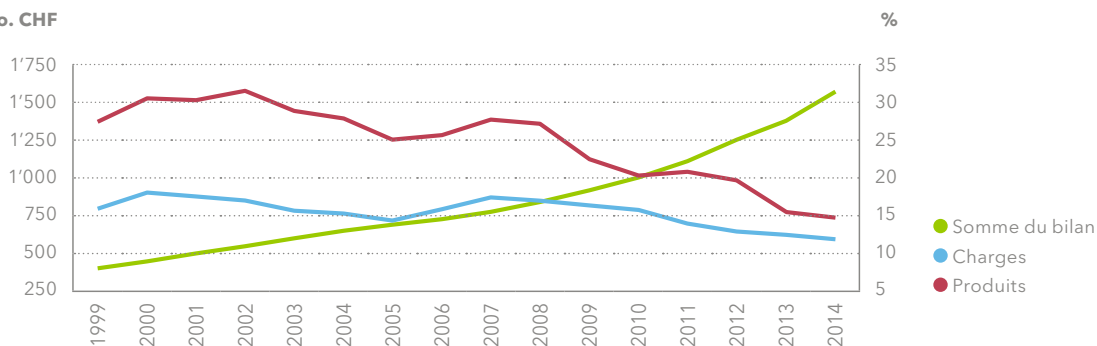
personnes travaillent pour la BAS.

généraux ont aussi augmenté, notamment, en raison de nouvelles places de travail ou d'investissements dans l'informatique. Après une provision de 1,5 million pour la consolidation des fonds propres ainsi que d'autres provisions et des correctifs de valeur de près de 3 millions de francs, le bénéfice annuel se monte à 1,1 million de francs. Cela représente 159'000 francs ou 16,8% de plus que l'année précédente. Même si nous sommes une banque qui contribue à solutionner les défis sociétaux actuels, et pas simplement à maximiser son bénéfice, nous avons besoin de résultats solides et positifs. C'est pourquoi ces bons résultats nous réjouissent particulièrement.

La BAS bénéficie d'une large adhésion dans tous les domaines et se trouve sur la bonne route - malgré les défis actuels. En 2014, le niveau moyen de l'intérêt a de nouveau baissé pour atteindre en fin d'année un plancher historiquement bas. Entretemps, il se situe à 3% au-dessous de son niveau lors de l'éclatement de la crise financière en 2007.

Produits et charges de la somme du bilan

en mio. CHF



Nouvelle ère de la politique monétaire

La décision de la Banque nationale d'imposer un intérêt négatif de 0,75 % pour les avoirs en comptes de virement que les banques détiennent chez elle, rend la situation plus critique. La BAS est particulièrement concernée, puisqu'elle comptabilise dans ses livres nettement plus d'avoirs que d'emprunts. Certes, le volume des crédits a fortement crû ces dernières années, mais pas autant que les avoirs des clientes et clients. Cela vaut aussi pour 2014: les prêts ont augmenté de 111 millions de francs, alors que les avoirs ont grossi de 180 millions de francs. Notre excédent de liquidités se monte désormais à 546,7 millions de francs, 86 millions de francs de plus qu'à la fin 2013. Une grande partie est déposée auprès de la Banque nationale et soumise à un taux d'intérêt négatif. C'est pourquoi notre objectif principal en 2015 réside en une meilleure harmonisation de la croissance des avoirs d'épargne, du volume de crédits et du capital-actions. Il nous faudra pour cela croître aussi bien dans l'activité de crédit que dans celle des opérations hors bilan.

Afin d'améliorer la rentabilité de la banque, nous avons dès 2014, adapté les conditions des affaires passives. Suite à la décision de la Banque nationale, nous ne pourrions éviter de procéder à d'autres changements au cours de l'année comme, par exemple, adapter le taux d'intérêt de toute la palette de comptes. D'une part pour freiner l'afflux d'argent frais et, d'autre part, pour réduire les coûts de notre refinancement, respectivement de la forte liquidité.

Fin 2014, la BAS comptait

5068

actionnaires, soit 457 de plus que l'année précédente.

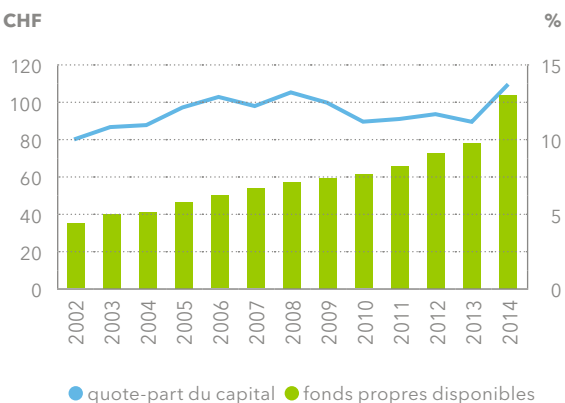
Fonds propres: objectif dépassé

12,3 millions de francs. Voilà la somme de fonds propres que nos actionnaires ont mis à notre disposition à fin 2014. Nous avons ainsi dépassé l'objectif de 8 millions de francs. 4611 actionnaires existants et particulièrement engagés y ont contribué, rejoint en 2014 par 457 nouveaux actionnaires, ainsi que par la fondation de placement Nest, qui a souscrit 1667 actions B supplémentaires. Nous avons procédé à une libération supplémentaire en automne. Le taux de fonds propres se montait ainsi en fin d'année à 13,46 %. 11,2 %, respectivement 12,2 %, sont requis en tenant compte du volant anticyclique de fonds propres, adopté par le Conseil fédéral en 2014. Ce résultat est particulièrement réjouissant.

Nous ne pouvons toutefois pas nous asseoir et attendre, ne serait-ce qu'en raison de la nouvelle politique de la Banque nationale. Si nous voulons octroyer des crédits supplémentaires et procéder à des investissements financiers afin de réduire l'excédent des liquidités, nous devons disposer de suffisamment de fonds propres. C'est pourquoi nous espérons et nous sommes certains que nos actionnaires nous soutiendront de nouveau en 2015, afin que le supplément requis pour le capital-actions soit obtenu.

Développement de fonds propres

en mio. CHF



COMMENTAIRE SUR LA MARCHÉ DES AFFAIRES

FATCA, LPCC, EAR et compagnie

En Suisse, les banques sont soumises à des règles de plus en plus sévères. La BAS est également concernée. Nous avons dû, suite à la révision de la loi sur les placements collectifs, introduire un système de consignation par écrit pour les opérations de placement. En outre, les accords FATCA conclus en 2014 entre la Suisse et les Etats-Unis nous obligent à contrôler si les nouvelles clientes et nouveaux clients sont imposables aux Etats-Unis. En 2015 aussi, les adaptations aux nouvelles lois feront l'objet de toute notre attention avec, entre autres, l'introduction de nouvelles règles comptables. Nous considérons l'esprit de ces nouvelles lois comme positif. Malgré tout, nous regrettons que ces lois soient seulement devenues nécessaires. En fin de compte, cela amène des charges supplémentaires pour toutes les banques, sans distinction pour leur comportement exemplaire jusqu'alors.

En 2014, la BAS a dispensé

16,5

heures de formation continue interne sur l'éthique et la durabilité.

Ethique et durabilité: rester dans la course

La société dans laquelle nous évoluons en tant que banque est en changement continu, tout comme le sont les attentes et les prétentions envers une banque sociale et écologique. C'est pourquoi il est important que nous nous posions sans cesse la question que signifie vivre nos principes éthiques dans le quotidien. Notre équipe organise des formations internes régulières. De plus, depuis le milieu de l'année 2014, le poste du service de durabilité a été repourvu. Il accompagne la BAS

dans la réalisation de divers concepts autour de la durabilité et aide la banque à évoluer de façon constante.

Dans le cadre des débats d'argent BAS, nous proposons aussi à notre clientèle, aux actionnaires et à d'autres personnes intéressées la possibilité d'échanges sur les questions d'une économie et d'une société sociales et écologiques. En 2014, environ 300 personnes ont participé à ces débats sur le thème de la croissance. Toutes ces manifestations ont été largement suivies et ont connu un grand succès.

Prendre position

Nous voulons contribuer à la discussion sur le développement de la place financière en Suisse, à travers notre expérience de banque sociale et écologique. C'est la raison pour laquelle nous avons, en 2014, participé à la procédure de consultation de la loi sur les prestations de services financiers FIDLEG. La loi veut mieux protéger la clientèle des banques, ce que nous saluons. Nous revendiquons pour cela des instruments qui lui permettent de prendre les bonnes décisions en matière de placement du point de vue de la durabilité également. En plus, les banques devraient être tenues de dévoiler leur système d'incitation.

L'année dernière, le milieu politique nous a donné l'opportunité de prendre position, mais aussi diverses invitations pour des conférences dans les universités et les écoles, ainsi que des visites de notre siège par des groupes intéressés.

Les collaborateurs de la BAS sont intervenus

34

fois pour des exposés, des participations à un podium et des formations.



Nouveaux sites à Zurich et Lausanne

En été 2014, l'équipe du centre de conseil BAS Zurich a déménagé dans le quartier Kalkbreite. La place à disposition dans le bâtiment de la fondation de placement Nest était devenue trop exiguë pour une équipe de sept personnes. Le centre de conseil se trouve dans un bâtiment flambant neuf, écologique. Les 200 mètres carrés offrent suffisamment d'espace pour toutes les places de travail ainsi que pour trois nouvelles salles d'entretien et deux places d'accueil. Le centre de conseil est entouré de clientes et clients de la BAS ainsi que d'organisations aux valeurs proches, comme Greenpeace. Par ce déménagement, la visibilité de la BAS a augmenté de manière significative. Ce qui est maintenant passé à Zurich est imminent pour la BAS à Lausanne. Elle va, en 2015, s'installer dans de nouveaux bureaux.

Le choix de nos lieux de présence ne nous préoccupe pas de manière isolée, mais est lié à la question des canaux de distribution que nous voulons privilégier à l'avenir. La discussion porte sur le rôle central, non seulement des besoins de la clientèle, mais aussi de l'importance croissante des canaux électroniques et de la rentabilité.

BAS soutient des projets sur 100-days.net

La BAS a été la première banque suisse, en 2014, à s'être engagée dans un partenariat pour une plateforme de financement participatif. Ce projet 100-days.net permettra à la Banque Alternative Suisse SA, jusqu'en automne 2015, d'attribuer 1000 francs chaque mois pour un projet particulièrement social ou écologique. Ce soutien est apporté aux projets ciblant une valeur ajoutée pour la société dans son ensemble et fondamentalement durable. De cette façon, nous voulons contribuer à la réalisation d'idées sensées et faire des premières expériences de cette nouvelle forme de financement.

La BAS a soutenu en 2014:



Octobre 2014

**Installation solaire pour les scouts
Trotz Allem Oberberg**



Novembre 2014

**Radio scolaire et jeunesse
«RadioChico»**



Décembre 2014

**Documentaire
«La troisième langue»**

INVESTIR AVEC MODÉRATION

LES ACTIVITÉS DE PLACEMENT SOUS LA LOUPE

Offrir une gestion de fortune répondant aux principes éthiques de la BAS n'est pas simple, mais possible. La BAS se comporte avec modération sur le marché de la finance, depuis le lancement, en mai 2014, des mandats de gestion de fortune. La grande confiance dont la BAS bénéficie auprès de ses clientes et clients est démontrée par la demande élevée pour cette nouvelle offre.

Une étape importante du développement des activités de conseil a été franchie avec le lancement des mandats de gestion de fortune par la BAS en mai 2014. La clientèle sollicitait depuis longtemps des alternatives aux obligations de caisse ou au compte d'épargne pour placer ses avoirs. Des conseils en placement sont ainsi proposés dès 2006. Depuis, ils constituent un ajout recherché non seulement par les clientes et clients, mais aussi par le conseil d'administration qui soutient l'élargissement des activités de conseil de manière déterminée. Il vise ainsi, une deuxième source de revenus stratégique contribuant à la stabilisation et à la diversification des résultats. Les nouveaux mandats de gestion de fortune en sont une contribution importante.

A travers ces mandats de gestion de fortune, la BAS s'adresse à des personnes ne voulant pas décider elles-mêmes de leurs placements. Simultanément, cette nouvelle prestation de service apporte un soutien aux conseillères et conseillers. Pour gérer les mandats de manière efficace, la banque a engagé Samy Ibrahim, un gérant de portefeuilles expérimenté; elle a investi en logiciels et professionnalisé les processus. Des spécialistes observent les entreprises dans

lesquelles il est prévu d'investir, émettent des recommandations sur les titres et effectuent les opérations. Les conseillères et conseillers, qui jusqu'alors exécutaient ces tâches, ont ainsi plus de temps pour le conseil personnel et le suivi des clientes et des clients.

Seules les entreprises durables sont retenues

Afin de prendre en compte la propension au risque des clientes et clients, la BAS propose divers modèles de mandats. Pour les investisseuses et les investisseurs avec une propension au risque faible, ce sont les placements à taux fixe qui dominent. La part d'actions est augmentée dans les cas de risques plus élevés. Afin que le risque soit suffisamment diversifié, tout un spectre d'instruments financiers – à l'exception des hedge funds et des produits structurés – sont mis à disposition.

Ce qui fait la grande différence de la banque, c'est le choix des titres des mandats. Il en ressort que placer de l'argent de façon responsable signifie se limiter. Avant qu'une entreprise, ou plus précisément ses titres, soit pris en considération, de sévères critères écologiques, socio-éthiques et financiers doivent être remplis. L'exploitation des enfants par le travail ou l'expérimentation animale pour la cosmétique ainsi que divers autres critères excluent une entreprise de l'univers de placement BAS. Au contraire, une offre pour des méthodes alternatives de guérison, une culture certifiée et la distribution d'aliments biologiques sont des exemples représentatifs des critères d'encouragement évalués positivement. «La BAS est plus radicale et progressiste que d'autres gérants de fortune lors de la sélection des entreprises entrant en considération pour les placements» affirme

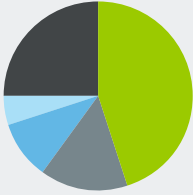

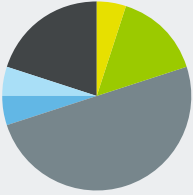
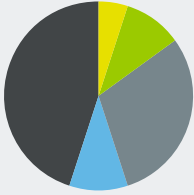
Christian Arnsperger. Cet éthicien et économiste est professeur à l'Institut de géographie et durabilité à l'Université de Lausanne et a conseillé la BAS dans le développement des mandats de gestion de fortune.

Viser constamment un impact direct

Celui qui investit de l'argent vise un impact sur l'environnement et la société. La BAS veut atteindre un impact positif à travers ses mandats et contribuer à ce que l'économie se situe dans un avenir durable. Elle différencie entre l'effet direct et indirect de l'argent investi. Alors que le crédit pour la construc-

tion d'une installation solaire amène immédiatement des économies de rejet de CO₂ et produit ainsi un effet direct, le négoce des titres à la bourse influence indirectement les coûts de refinancement de l'entreprise.

Afin que chaque mandat réalise une contribution directe, le portefeuille BAS vise une part d'au moins 20 % d'investissement à impact. A travers ce type de placements, on peut être certain que l'argent investi est directement destiné à l'usage prévu. Les fonds de microfinance de responsAbility ou les Green Bonds de la Banque mondiale sont inclus, entre autres, dans cette classe de placement.

	Conservatrice	Équilibrée	Dynamique	Impact
Propension au risque de la clientèle	Limitée	Moyenne	Supérieure à la moyenne	Supérieure à la moyenne
Objectif visé	- Préservation effective du capital - Rendement par les produits d'intérêts et de dividendes	- Préservation effective et augmentation à long terme du capital - Rendement par les produits d'intérêts et de dividendes ainsi que les gains en capital	- Augmentation à long terme de la fortune par une orientation élevée sur les gains en capital	- Focalisation sur des instruments de placement ayant un impact écologique et social élevé
Part de chaque catégorie de placement en %				
Part minimale d'impact direct		20% à 25%		45%
Rating BAS visé		🐦🐦 à 🐦🐦🐦		🐦🐦🐦🐦

Le rating BAS tient compte de l'impact économique, écologique, social et impact entreprise. Les évaluations vont de 1 à 5 oiseaux BAS.

LES ACTIVITÉS DE PLACEMENT SOUS LA LOUPE

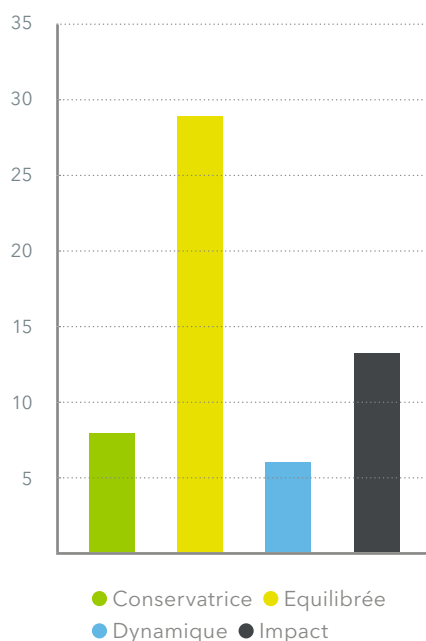
Pour les clientes et les clients pour qui l'impact de leur fortune revêt une importance particulière, le mandat Impact se relève être pertinent. Pour ce dernier, la part d'investissement avec impact doit se monter à 45 %.

Éviter les fausses incitations, renoncer à l'argent facile

La BAS renonce à ses propres produits ou ses propres actions pour ses mandats de placement, dans le sens de la transparence et de la crédibilité. De même, la banque ne connaît aucun mécanisme d'incitation problématique comme les composants de bonus dans son système salarial ou les objectifs fixés pour la vente de certains produits par ses

Répartition des mandats de gestion de fortune au 31.12.2014

en mio. CHF



conseillères et conseillers. Les commissions reçues des opérations de fonds de placement sont reversées à toutes les clientes et tous les clients qui détiennent des parts de fonds correspondantes.

La BAS doit aussi agir de façon responsable lors du négoce des titres qui sont dans les mandats. Le but n'est pas la maximisation des bénéfices, mais une évolution à long terme de la fortune, dans le sens de la préservation de sa valeur et de l'évitement des risques de pertes. La modération doit caractériser le choix des placements. Ce principe représente un défi dans les affaires quotidiennes, en particulier lorsqu'un placement perd de valeur de manière substantielle. Il s'agit alors d'effectuer une pesée des intérêts entre le maintien de la fortune et les aspects non-financiers. Michael Diaz, responsable du secteur placement BAS, décrit ce champ de tension: «Buy & Hold ne peut constituer une stratégie pour nos mandats de gestion de fortune. Même un investisseur durable doit «sortir à temps» à un moment donné, que ce soit pour des raisons éthiques ou financières. Mais le négoce à haute fréquence ne constitue pas non plus la voie que nous voulons suivre. Nous devons trouver le bon équilibre entre les deux extrêmes.

Apprendre par l'expérience et poursuivre, convaincus, dans le chemin engagé

La BAS endosse un rôle de pionnier dans la réflexion éthique relative aux opérations de placement. Particulièrement pour ce qui est de l'éthique de la spéculation en bourse. Christian Arnsperger plaide pour des critères plus sévères et entrevoit, après les premiers mois d'expérience, un potentiel de dévelop-

pement: «Les questions sur le quand et le pourquoi de l'achat et de la vente ne sont pas encore clarifiées de façon concluante. Il n'y a pas de réponse «simple», sinon la BAS l'aurait déjà appliquée. La BAS se trouve en terrain inexploré, dans lequel il reste également beaucoup de recherches scientifiques à effectuer.»

Même s'il reste des questions encore ouvertes, Michael Diaz est persuadé que le chemin sur lequel la BAS s'est engagée, est le bon: «Même si l'effet des mandats sur le mar-

ché secondaire est moindre que sur celui du marché primaire ou sur celui des prêts, l'effet des placements durables est là. En bourse, les investisseurs orientés vers l'éthique sont indispensables.» Une demande importante et les réactions positives de la clientèle depuis le lancement de cette offre confirment la banque dans son approche: plus de 135 clientes et clients ont déjà conclu un mandat de gestion de fortune avec, au total, une fortune de 54 millions de francs.

APERÇU DE L'UNIVERS DE PLACEMENT BAS



Photo: Gamesa Corporación

Gamesa Corporación (Espagne)

Gamesa, dont le siège est en Espagne, est spécialisée dans la production et l'équipement d'installations éoliennes. En 2013 uniquement, ces installations ont permis d'économiser 6,2 millions de tonnes de gaz à effet de serre. L'entreprise obtient un impact écologique positif non seulement avec l'exploitation d'éoliennes mais Gamesa mise aussi sur la durabilité de la production et a, entre autres, ratifié le «Caring for Climate» et la «Convention de Copenhague». En 2010, ses efforts ont été récompensés par l'attribution du «Business Award for the Environment».



Photo: Telstra Corporation

Telstra Corporation (Australie)

Telstra Corporation est une entreprise australienne de télécommunications possédant la majorité du réseau de distribution dans le pays. L'offre de Telstra comporte les prestations de service classiques. Il est vrai que l'entreprise est mêlée à des controverses relatives au mode de facturation et à la protection des données. Toutefois, la BAS maintient ce titre dans la gestion de fortune. Ceci parce que Telstra est convaincante du point de vue socio-éthique, par ses programmes pour aborigènes et par un taux d'emploi élevé de personnes défavorisées.

IMPACT MAJEUR POUR LE BIOGAZ, LA GÉOTHERMIE ET AUTRES

LES OPÉRATIONS DE CRÉDIT SOUS LA LOUPE

Ne pas simplement faire quelque chose, mais connaître l'impact de son propre comportement. C'était le but de l'étude pilote sur l'octroi de crédits de la BAS dans le domaine des énergies renouvelables. L'analyse le montre: l'impact est le plus grand dans les projets de niche, les domaines du biogaz ou de la géothermie aux risques de financement potentiellement élevés.

Il y a deux ans, la famille Beer a mis en service une installation biogaz. L'installation se trouve sur leur ferme et produit du courant et de la chaleur à partir du purin. Toute la famille est très engagée dans ce projet, qui représente pour elle, en plus de l'exploitation agricole, une autre source de revenus. L'installation, que la BAS a cofinancé, produit plus de 200'000 kilowattheures de courant par année. Grâce à la chaleur résiduelle, la famille chauffe les deux appartements de la ferme, le nid des porcelets et la grange.

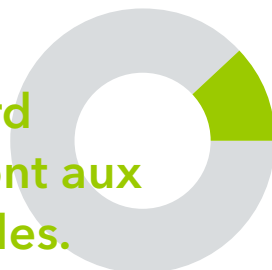
Dans la ligne de mire: une image subjective, proche de la réalité

Depuis plus de 20 ans, la BAS soutient des projets comme celui de l'installation biogaz de la famille Beer. La part du secteur des énergies renouvelables dans le portefeuille

crédits se monte à 13%. Mais quel est concrètement l'effet obtenu par la BAS à travers cet engagement? Afin d'obtenir une réponse à cette question, la BAS a commandé une analyse d'impact. Cette analyse mise sur une approche qualitatif et s'appuie sur les standards reconnus pour la mesure de l'impact des investissements dans le domaine social, d'utilité publique. Cette méthode saisit le point de vue des personnes concernées et fournit des informations très personnelles, proches de la réalité. Au total, 41 personnes des parties prenantes significatives ont été interrogées: des emprunteuses et emprunteurs, des investisseuses et investisseurs, une personne du conseil d'administration, des collaboratrices et collaborateurs, des représentantes et représentants d'organisations partenaires ainsi que les autorités. Chaque cinquième projet financé par la BAS et l'installation de la famille Beer ont été évalués sur place. Le volume des crédits de ces installations se monte à 40 millions de francs, la valeur des investissements à près de 70 millions de francs. Ensemble, ces installations produisent quelque 65 millions de kilowattheures d'énergie par année, ce qui correspond à la consommation de près de sept millions de litres de pétrole.



13 % du 1,009 milliard de francs de prêts vont aux énergies renouvelables.

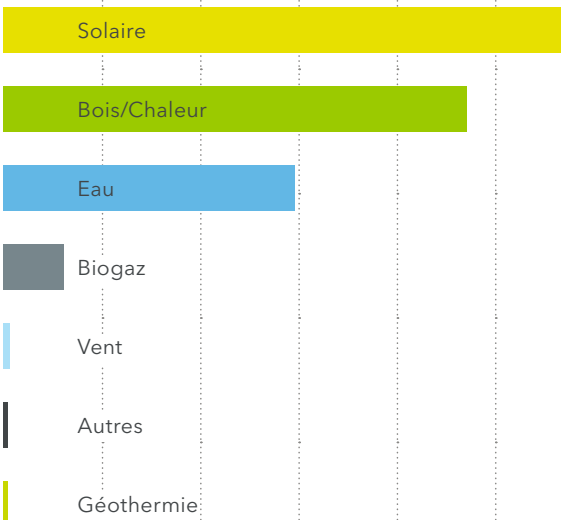


L’avantage démontré d’une compétence pointue

Les échos des investisseuses et investisseurs sont homogènes en ce qui concerne leur motivation d’être à la BAS: tous veulent des projets sensés, non orientés vers la maximisation du profit, mais générant une valeur ajoutée pour l’environnement et la société. En plus, on reconnaît à la banque et à ses collaboratrices et collaborateurs un grand engagement ainsi qu’une compétence pointue sur le thème des énergies renouvelables. Les emprunteuses et emprunteurs apprécient particulièrement la communication et les processus de décision directs et rapides et une collaboration d’égal à égal. En ce qui concerne les installations photovoltaïques, le financement sans gage immobilier, respectivement la couverture d’installations correspondantes sur le toit d’un tiers par l’inscription au registre foncier d’une servitude d’utilisation du toit, plaide en faveur de la BAS. Il en va de même de la possibilité de rembourser les crédits sans verser d’amortissement annuel ainsi que de l’approche réaliste des risques financiers, opérationnels et écologiques.

en mio. CHF

10 20 30 40 50 60



141 millions de francs alimentent l’énergie renouvelable: de B comme biogaz à V comme énergie du vent.

LES OPÉRATIONS DE CRÉDIT SOUS LA LOUPE

Seule la BAS a permis la réalisation du projet

Sans la BAS, que ce serait-il advenu de ces projets? L'analyse le montre: sept des 18 projets n'auraient pu voir le jour qu'à des conditions de financement moins favorables. Deux projets de petite importance auraient subi un retard massif dans leur réalisation. Trois installations photovoltaïques de taille moyenne n'auraient pu être réalisées qu'à demi, pour un autre projet il aurait fallu faire appel à un autre cercle d'investisseurs.

La réponse de la famille Beer est encore plus claire: leur installation n'aurait pu être construite sans la BAS. La BAS réalise donc le plus fort impact en finançant des projets de niche comme les installations de biogaz ou de géothermie. Des projets dont personne ne se soucie et où la banque prend les plus grands risques opérationnels.

La transition énergétique fixe des objectifs clairs

La stratégie énergétique 2050 de la Suisse prévoit une gestion économe des ressources en énergie, l'énergie hydraulique et le soutien aux énergies renouvelables. D'ici 2035, la consommation d'énergie par personne devrait diminuer de 43 %, comparé à l'année 2000. En 2020, la part de courant provenant des énergies renouvelables sans énergie hydraulique doit être au moins de 4,4 térawattheures et de 14,5 térawattheures en 2035. Des buts qui ne pourront être atteints que si les énergies renouvelables seront plus fortement soutenues à l'avenir.

Utilisation des énergies renouvelables Suisse : Entreprises financées par la BAS 2013

Exploitation de l'énergie des technologies sélectionnées en GWh par an	Suisse		Entreprises financées par la BAS		Part d'entreprises financées par la BAS en %
	Courant	Chaleur	Courant	Chaleur	
Petite centrale hydraulique	3'400		45,3		1,3
Photovoltaïque	544		30,2		5,6
Géothermie		2,8		4,5	161
Chaleur bois		4'803		125,5	2,6
Biogaz	77		4,2		5,4
Vent	89		7,0		7,9
Total technologies sélectionnées	4'110	4'805,8	86,7	130	2,4
Part en %	100	100	2,1	2,7	

Sources Statistique suisse des énergies renouvelables, liste des crédits 2013, demandes de crédit

Martin Rohner, président de la direction générale de la BAS, pour une interview

«J'ai été surpris de voir que de nombreux projets n'auraient pas pu être réalisés sans nous!»



Martin Rohner est satisfait des enseignements de cette analyse. Elle tient compte du point de vue de la clientèle, ce qui est important pour la banque. En outre, elle aide à sensibiliser les col-

laboratrices et collaborateurs en pointant les thèmes essentiels sur lesquels il va falloir continuer à travailler.

Martin Rohner, quel rôle joue «l'impact» des crédits sur le concept de valeur ajoutée de la BAS?

A travers ce concept, nous mesurons quels sont les thèmes sociaux ou écologiques couverts par nos crédits. Cela nous livre un premier point de repère sur notre impact de toute la palette de notre portefeuille de crédits. Cette analyse d'impact nous amène à franchir une étape, en examinant en profondeur notre impact dans un certain domaine.

Etes-vous satisfait de l'impact mesuré dans l'analyse?

Les résultats de cette première analyse sont réjouissants. La BAS a été, dans les années pionnières des énergies renouvelables, une des premières banques à s'impliquer sérieusement dans ce secteur. L'étude souligne clairement la valeur de notre engagement en y associant nos clientes et clients. Nous sommes enchantés de ces échos positifs. De même pour la reconnaissance de la grande compétence que nous avons acquise dans les énergies renouvelables. Je suis tout de

même surpris de découvrir, que sans la BAS, de nombreux projets, malgré le contexte de taux bas, n'auraient pu être réalisés – ou alors dans une moindre mesure. Je pense qu'il est nécessaire d'agir dans l'évaluation des risques écologiques de certains projets, comme par exemple les petites centrales hydrauliques. Ces risques sont à intégrer dans l'évaluation de la demande de crédit, ce qui nécessite, le cas échéant, de procéder à une pesée des intérêts.

Quels autres enseignements avez-vous retirés de cette analyse pour vos affaires?

Les projets concernant les énergies renouvelables sont dépendants d'un financement à long terme. Nous y répondons par des crédits d'encouragement. Pour cela, nous proposons un taux d'intérêt stable, offrant par conséquent une sécurité pour les emprunteuses et emprunteurs, pas pour une durée illimitée, mais à long terme tout de même. L'étude montre toutefois que les avantages de ces crédits d'encouragement doivent être mieux expliqués aux clientes et clients et que nous devons mieux nous faire connaître.

En vue d'une future mesure de l'impact, l'étude recommande d'approfondir, entre autres par un projet pilote, un travail systématique des indicateurs. A cet effet, est-ce que des mesures sont planifiées?

Pour moi, l'ancrage des enseignements de l'analyse au sein de l'équipe BAS est prioritaire. Le développement méthodique de la mesure est, il est vrai, souhaitable, mais nous devons tout d'abord nous assurer que nous pouvons intégrer et utiliser ce savoir.

Allez-vous réaliser une telle analyse d'impact dans d'autres domaines?

Oui, à l'avenir nous voulons aussi évaluer d'autres domaines, comme par exemple notre contribution à l'agriculture biologique ou aux coopératives d'habitation.

AU FIL DU SOLAIRE

PORTRAIT «FLASA»



En Ajoie, une filature de laine a couvert son toit de panneaux photovoltaïques, qui lui permettent de produire 40 % de ses besoins en énergie.

Spécialisée dans la production de fils, la Filature de Laine peignée d'Ajoie SA (FLASA) s'est installée en 1934 à Alle, dans le canton du Jura, mais c'est en 1851 que son ancêtre a vu le jour dans le nord de la France. «La crise du début des années 1930 nous a amenés en Suisse», raconte André Jean Six, petit-fils d'Edouard Six, fondateur de l'entreprise, qui dirige aujourd'hui l'entreprise avec son frère, Nicolas Six. «Lorsque la Suisse a fermé ses frontières, tout le monde a été touché: la bonneterie du village d'Alle n'avait plus de fil et a dû licencier un grand nombre de personnes. Notre grand-père avait non seulement perdu un client important à Alle, mais toute sa clientèle suisse», poursuit Nicolas Six. La municipalité d'Alle a alors proposé un terrain au fabricant de fils, qui s'y est installé et n'en a plus bougé depuis.

Aujourd'hui, Nicolas et André Jean Six fabriquent toujours des fils, dont 80 % sont exportés. Leur préoccupation numéro un est de ne pas polluer l'environnement: «Nous travaillons avec les matières les plus biodégradables possible et sommes certifiés ISO 9001 et ISO 14001. Nous nous efforçons de récupérer et de réutiliser un maximum de la chaleur dissipée en cours de production», soulignent-ils.

en haut les opérations de bobinage et de retordage garantissent aux fils des qualités optimales

au milieu Nicolas et André Jean Six dirigent l'entreprise, qui a été fondée par leur grand-père

en bas les mèches sont mélangées et préparées avant la filature

tout à droite des panneaux photovoltaïques à perte de vue



Aussi, lorsqu'il a été question de refaire le toit, la question écologique s'est posée: «Nous avons découvert au Salon Energissima qu'il existait des techniques de production d'énergies renouvelables pour lesquelles notre toiture, qui mesure 170 x 130 mètres, serait idéale.» S'ajoute à cela le fait qu'en Ajoie, la productivité solaire est évaluée à 1000 heures par an: «Comme nous achetions déjà chaque année quelque 10'000 kilowattheures d'électricité certifiée renouvelable aux Forces motrices bernoises, nous nous sommes dit «pourquoi ne pas en produire une partie nous-mêmes?»

En avril 2008, Flasa dépose une demande de RPC (rétribution à prix coûtant) pour son projet d'installation photovoltaïque chez Swissgrid. Quatre ans d'attente suivent jusqu'au feu vert. Reste à trouver le financement, ce qui n'est pas une mince affaire, car le projet coûte cher: il faut dénicher pas moins de 4'700'000 francs pour installer 6359 panneaux photovoltaïques et rénover et isoler la toiture de l'usine. «Jamais nous n'avions hypothéqué le moindre bâtiment et nous ne souhaitons pas passer par là», soulignent les deux frères. Ils se tournent donc vers la Banque Alternative Suisse, qui leur accorde

un crédit d'encouragement de 4 millions de francs. Les deux patrons de Flasa se disent «ravis de travailler avec la BAS, où l'on a très vite compris l'intérêt du projet».

Au préalable, l'entreprise avait contacté plusieurs autres établissements bancaires, mais tous avaient proposé la solution de l'hypothèque. «La demande de crédit est partie en juin 2012. Les travaux ont démarré fin août et le 22 décembre, la production de courant démarrait», se souviennent les patrons de Flasa.

Aujourd'hui, l'entreprise produit 40% de l'énergie qu'elle consomme. Pour le reste, elle continue de recourir au mazout, mais a installé un catalyseur sur les chaudières pour réduire ses émissions de CO₂ et de NO_x nettement en dessous des valeurs limites.

www.flasa.ch

Les impacts les plus importants

- l'installation photovoltaïque couvre 40% des besoins en énergie de FLASA
- le toit de l'usine a été assaini durablement lors de l'installation des panneaux solaires



CHALEUR PRODUITE PAR LES DÉCHETS FORESTIERS

PORTRAIT «NRG A AG»

Les quatre lettres NRG A attirent le regard sur la façade d'une grande halle située dans la zone industrielle d'Altstätten (SG), dans la vallée du Rhin. Ces lettres représentent Energy Alstätten, centrale de chauffage alimentée par des copeaux de bois. Son réseau de tuyaux de près de 10 kilomètres approvisionne en chaleur environ 500 ménages, deux écoles, plus de deux douzaines d'entreprises, ainsi qu'une grande serre de 1,2 hectare. Peter Meyer explique que deux godets et demie de pelle mécanique remplis de copeaux de bois

alimentent les trois fours, par heure à pleine charge, pour une journée hivernale avide en besoins de chauffage.

Depuis un certain temps, Peter Meyer planifiait des installations de production d'énergie en association avec Romeo Böni. Tous deux viennent «du milieu électrique» et sont actifs depuis des années dans les énergies renouvelables. C'est ainsi que leur est venu à l'idée de s'engager eux-mêmes dans les affaires. Après avoir effectué diverses vérifications, ils ont choisi Altstätten. Romeo Böni explique:

en haut Romeo Böni et Peter Meyer, fondateurs et propriétaires de NRG A AG

en bas à gauche le bâtiment de la centrale de chauffage WV Ost
en bas à droite et son installation photovoltaïque de 270 kilowatts crête



«Nous avons trouvé un partenaire, la fabrique de fenêtres Ego-Kiefer, qui non seulement nous livre des déchets de bois, mais alimente aussi notre réseau de chauffage à distance». L'accueil fait aux deux collègues par les autorités d'Altstätten a été très favorable: elles étaient prêtes à remettre la construction du réseau de chaleur à distance entre les mains de privés. Des restes de bois de l'exploitation forestière, des scieries, de l'industrie et des menuiseries sont enfournés. Des déchets un peu plus gros sont hachés automatiquement et convoyés par des installations de transport dans les fours. Grâce aux filtres installés sur les cheminées, un certain pourcentage de bois traité peut être également brûlé.

Le démarrage n'a pas été simple. Les deux associés ont financé l'achat du terrain par leurs propres moyens. Malgré cela, aucune banque locale ne voulait s'engager pour la construction de la première halle et l'achat du premier four. Peter Meyer, client privé de longue date auprès de la BAS, s'est donc adressé à son service des crédits à Olten. Lorsque les premiers contrats d'achat d'énergie ont été signés, la BAS a donné son feu vert: en 2008, le premier four a été raccordé au réseau. Entre-temps, trois fours fonctionnent dans une halle agrandie. Les deux fondateurs et propriétaires de l'entreprise sont heureux: «La BAS nous a soutenus dans toutes les étapes de l'extension. Elle demeure à ce jour notre unique banque».

L'aide de la banque a été importante «parce que nous sommes dans une branche à fort besoin en capital» comme le souligne Roméo

Böni. Une centrale de chauffage à distance exige des coûts d'investissement élevés, nécessite de hautes réserves de capacités et un service de piquet 24 heures sur 24. Tout cela immobilise du capital. «Il n'est pas possible de laisser les gens dans des appartements ou dans des halles de fabrique mal chauffés ou sans eau chaude.» Peter Meyer affirme que «même lors d'une réduction de température de 1 degré, les premiers clients réclament». Alors que les investissements sont élevés, le résultat de la vente ne laisse pas de grande marge au vu de la concurrence du pétrole et du gaz.

Enfin, si NRG A AG est un succès, c'est parce que deux spécialistes expérimentés supervisent l'exploitation de la centrale et du réseau. Romeo Böni aborde les fournisseurs et les clients de manière très pragmatique et directe en se fondant sur un principe plutôt inhabituel: «Si quelqu'un te dit que c'est difficile, il faut t'y atteler maintenant plus que jamais. C'est toujours une chance.»

Passé le lancement réussi de NRG A SA, Romeo Böni a aussi fondé NRG B SA. Il planifie - avec ses deux fils - des réseaux de chauffage à distance, mais aussi des installations éoliennes et solaires. Dans le village voisin de Diepoldsau et à Waldkirch (SG) NRG B SA exploite en copropriété ou pour le compte de tiers des centrales de chauffage à distance. Depuis Heiden (AR) l'entreprise gère les réseaux de chauffage à distance.

www.nrga.ch



Les impacts les plus importants selon l'analyse d'impact

- une entreprise familiale bien gérée et orientée vers le long terme
- la chaleur produite permet de remplacer chaque année 1,2 million de litres de mazout
- 75% des copeaux de bois utilisés proviennent de l'exploitation forestière, ce qui permet de maintenir des emplois sur place.

UNE DEUXIÈME VIE POUR LES DÉCHETS

PORTRAIT «PALÉZIEUX BIO-ENERGIES»



En valorisant purin et fumier, déchets de gazon et de céréales, cette entreprise produit une quantité impressionnante d'énergie renouvelable.

La société Palézieux Bio-Energies est née d'une envie de changement. Eric Ramseyer et son frère Gérald, ses fondateurs, sont tous les deux agriculteurs. Ils aiment leur métier, leurs terres et leurs vaches, mais ils sont inquiets de l'évolution de la situation: «Chaque année, nous nous efforçons de compenser la baisse de nos revenus en augmentant un peu notre productivité», se rappelle Eric Ramseyer. «Est arrivé le moment où nous nous sommes rendus compte que pour faire face aux charges nous devrions produire de plus en plus avec des conséquences sur l'environnement et

que finalement nous allions dans le mur.» La décision fut longue et difficile à prendre, mais en 2012, le duo change de voie et se lance dans le bio. Leurs exploitations passent en reconversion, puis obtiennent leur certification bio début 2014.

Lorsqu'il s'est agi de trouver comment valoriser les quantités impressionnantes de fumier et de purin que produisent les 160 vaches des exploitations, la piste du biogaz s'est imposée. La construction de l'installation a duré d'avril 2014 à mars 2015. Mais la production a déjà démarré fin février.

Deux cuves de 1500 m³ chacune permettront de générer en finalité 1 million de kilowattheures par an de courant électrique. Elles seront remplies de purin et de fumier de vache et de cheval provenant notamment des manèges des environs, des déchets céréaliers du centre collecteur voisin et des déchets de gazon de la commune. Le tout sera porté à 38-40 °C et donnera du méthane, qui alimentera un moteur. Couplé à une génératrice, celui-ci produira de l'électricité, réinjectée dans le réseau. Le moteur fournira également de la chaleur, dont une partie servira à chauffer l'école proche et sa salle de sport, ainsi que les habitations et les installations de la ferme. Pour l'établissement scolaire, cela représentera une économie d'environ 45'000 litres de mazout par an.

Pour trouver les fonds indispensables à la construction de leur centrale, les deux frères ont créé une société anonyme (SA). La commune d'Oron a acquis 10% des parts, les Services industriels de Lausanne (SiL) par leur société Si-REN SA 39%, les 51% restants étant en mains des deux agriculteurs. La Banque Alternative Suisse a prêté 1'883'000 francs sur les 3,5 millions de francs nécessaires à la réalisation de cette centrale à biogaz. Des fonds propres et l'apport d'autres partenaires sont venus compléter cette somme.

Pour les Ramseyer, contacter la BAS était une évidence: «Les publicités que nous avons vues dans Bioactualités, le magazine de Biosuisse, nous montraient que nous partageons la même philosophie», se rappelle Eric Ramseyer. L'installation produit de l'énergie 100% renouvelable et locale et contribue ainsi, à sa mesure, au tournant énergétique décidé par la Confédération.



tout à gauche les acteurs du projet, de gauche à droite: Marek Latawiec, Grégor Maj, ouvriers agricoles; Lane Hügi, apprenti agricole; Gérald et Eric Ramseyer, responsables de l'exploitation agricole.

en haut préparation du site des installations

au milieu des vaches «énergétiques»

en bas projeté rime avec qualité

Les impacts les plus importants selon l'analyse d'impact

- le moteur à gaz transforme le méthane en CO₂ (le méthane est un gaz à effet de serre 50 x plus nuisible que le CO₂)
- approvisionnement en chaleur d'une école et d'une exploitation agricole
- les produits finis, secs et liquides, peuvent être utilisés comme engrais pauvres en ammoniac

RAPPORT DE L'ORGANE DU CONTRÔLE D'ÉTHIQUE

Dominante 2014: la politique de dividendes de la BAS

Durant l'exercice 2014, l'organe de contrôle d'éthique a étudié la politique de dividendes de la BAS. La question était, d'une part, de savoir si la politique de dividendes modérée de la BAS pouvait être en opposition avec sa politique de fonds propres, et, d'autre part, s'il est éthiquement justifié de faire usage de la possibilité légale de distribuer des dividendes exempts d'impôts.

Conserver une politique de dividendes modérée

La politique de dividendes de la BAS est modérée. Les distributions de bénéfice ne constituent pas le fondement du modèle d'affaire de la BAS, mais elles ont effectivement le caractère de bénéfice résiduel. Le bénéfice net sert prioritairement à la formation de réserves.

Revendication du maintien de la valeur

Le principe de modération est solidement motivé sous deux angles différents. D'une part, les revenus de capital trop élevés sont éthiquement problématiques, puisqu'ils sont attribués sans prestation aux bénéficiaires. Les investisseurs et investisseurs ont cependant le droit à un maintien de la valeur, c'est-à-dire à la compensation de l'inflation et à une certaine prime de risque, dont le but est de garantir la probabilité du maintien de la valeur.

Des dividendes plus élevés sont concevables lors d'un bon exercice, ils ne sont toutefois pas l'expression d'une stricte exigence d'équité mais plutôt l'expression d'un remerciement de la BAS à ses actionnaires, qui ont rendu possible cette bonne marche des affaires.

Renforcement de la base de fonds propres

La distribution de dividendes est en conflit d'intérêt avec la formation de réserves. Les efforts de la BAS pour laisser la base de fonds propres évoluer conjointement avec l'afflux continu et réjouissant d'avoirs de la clientèle constituent de bonnes raisons éthiques. Sans l'augmentation de la base de capital propre, une grande part de ces avoirs seraient inutile du point de vue socio-écologique et investi sans intérêt, voire à un taux d'intérêt négatif sur des comptes auprès de la Banque nationale.

L'indispensable consolidation de la base de capital propre ne peut être atteinte uniquement par un financement interne, même si aucun dividende ne devrait être versé. Afin de motiver nos actionnaires, ainsi que de nouvelles et nouveaux actionnaires à souscrire d'autres apports de capital, il est important pour la BAS de ne pas céder à la tentation de suggérer des dividendes comme incitation. Ceci non seulement parce que cela reviendrait de toute façon «trop cher» et impossible à réaliser, mais aussi parce que cela contredirait l'esprit de la BAS et modifierait sa relation avec son actionariat en la soumettant aux rouages de l'économie. La BAS devrait aussi continuer à mettre en oeuvre sa force de persuasion éthique dans son modèle d'affaires.

Investisseurs institutionnels

Certes, la BAS pourrait rapidement régler ses problèmes de fonds propres si elle parvenait à gagner des investisseurs institutionnels financièrement importants pour la souscription d'actions ou pour l'émission d'emprunts subordonnés. Mais puisque ces investisseurs sont eux-mêmes soumis à des obligations de versements élevés, cela

ne représente pour la BAS très vraisemblablement aucune option solide. En plus de la question de savoir si les attentes de rendement sont atteignables et si des produits plus élevés pourront être obtenus avec davantage de fonds propres et ainsi surcompenser les coûts, d'autres points de vue en termes de valeurs devraient aussi être considérés. Notamment une pression pour des rendements probablement plus élevés et un éventuel risque de dominance trop fort de quelques investisseurs importants. La BAS devrait malgré tout laisser cette option ouverte.

Distributions exemptes d'impôt

La réforme fiscale des entreprises II a ouvert la possibilité de distribution de dividendes des agios exempts d'impôts. De fait, il n'existe plus d'assujettissements pour la distribution de bénéfice, aussi longtemps que le bilan présente des réserves d'agio. Cela rend possible, sur une durée indéterminée, les remboursements de capital non imposables, sans affecter la dotation en capital propre.

Il est juste que la BAS accorde cet avantage fiscal, non seulement en raison d'un traitement équitable des actionnaires d'autres entreprises, mais aussi afin d'éviter d'envoyer un faux signal politique qui jugerait possible de financer des dépenses publiques autrement que par l'impôt. Si la BAS avait renoncé à la distribution d'agio, les paiements d'impôts des actionnaires sur leurs dividendes auraient pris le caractère d'un don au budget de l'état. Or, même un peuple de «saints» a besoin d'un état fiscal.

Olten, 2 février 2015

PD Dr Ulrich Thielemann

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

(TRADUCTION)

Assemblée générale des actionnaires de la Banque Alternative Suisse SA, Olten

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Banque Alternative Suisse SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau des flux de fonds et l'annexe (pages 2-22 des comptes annuels) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil d'administration.

Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, qui résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de re-

cueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques concernant les comptes annuels qui peuvent contenir des anomalies significatives, qui résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur son efficacité. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif

à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéficiaire au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 2 février 2015

Grant Thornton Bankrevision AG

Marco Valenti

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Thomas Wirth

Expert-réviseur agréé

ASSOCIATION FONDS D'INNOVATION

Le Fonds d'innovation soutient des initiatives en mettant à disposition des capitaux propres sous forme de participations ou en accordant des crédits et des cautionnements. C'est ainsi qu'il encourage des projets modèles, des institutions et des entreprises qui présentent des structures viables et un concept convaincant, mais dotés de peu de fonds.

Jusqu'ici les moyens de l'association Fonds d'innovation provenaient principalement de donations de la Banque Alternative Suisse SA (BAS) et de dons de dividendes des actionnaires de la BAS. D'autres donations de tous genres, mais aussi des legs et des héritages sont possibles et bienvenus en tout temps.

Le Fonds d'innovation remercie chaleureusement toutes les donatrices et tous les donateurs, également au nom des entreprises et des projets bénéficiaires.

L'assemblée générale de la BAS a une nouvelle fois fait une donation au Fonds d'innovation, prélevée sur le résultat de l'exercice 2013 et se montant à 100'000 francs. Les actionnaires ont effectué des dons pour environ 144'000 francs. L'activité de soutien au Fonds d'innovation pourra donc être poursuivie.

Au cours de l'année dernière, le Fonds d'innovation a démarré la mise en oeuvre de sa nouvelle stratégie. A l'avenir, le Fonds d'innovation – et son logo adapté – va se concentrer en priorité sur le soutien aux entreprises et projets qui se trouvent en phase de création ou de démarrage. Dorénavant, toutes les demandes seront traitées en ligne selon un processus d'évaluation des projets. Deux buts sont ciblés à travers ces mesures: premièrement, la demanderesse ou le demandeur doit avoir la possibilité de présenter son entreprise ou de déposer son projet grâce à une requête simple et structurée. Deuxièmement, l'efficacité de la procédure

d'évaluation doit être améliorée, en vue d'étendre les activités du Fonds d'innovation.

Durant l'exercice sous revue, 37 demandes de financement ont été déposées et soumises à une première évaluation. 13 requêtes ont fait l'objet d'un traitement complet et d'une présentation au comité. 7 demandes ont été rejetées et 6 demandes ont été acceptées. Un de ces octrois n'a pas été revendiqué:

- Un prêt pour **Assobois Jura Sàrl, Delémont**, dont le projet offre de nouvelles perspectives à des personnes au chômage de plus de 50 ans et en fin de droits.

Prêt: CHF 20'000.–

www.assobois-jura.jimdo.com

- Un prêt pour **Impact Hub SA, Genève**, qui a monté une plateforme et un réseau pour des jeunes entrepreneuses et entrepreneurs orienté-e-s vers la création de valeur.

Prêt: CHF 50'000.–

www.geneva.impacthub.net

- L'augmentation du prêt pour une entreprise individuelle **«little shop of ethics», Christof Stelz, Flurlingen**, qui a ouvert, en plus de son commerce déjà établi, spécialisé en denrées alimentaires pour personnes végétaliennes, un magasin de vêtements pour cette même clientèle cible.

Augmentation du prêt: CHF 20'000.–

www.littleshopofethics.ch

- Un prêt pour **Swiss Exotic Ice Cream AG, Olten**, qui fabrique des glaces artisanales en utilisant des produits régionaux de la meilleure qualité, provenant d'un environnement naturel.

Prêt: CHF 75'000.–

www.swiss-exotic-ice-cream.ch

- Un prêt pour **l'association Kompotoi, Meilen**, dont les toilettes à compost rendent possible le compostage du «human output» de manière professionnelle.
Prêt: CHF 65'000.–
www.kompotoi.ch

Nous présentons ici **l'association Kompotoi, Meilen**, représentative de tous les projets:



Kompotoi
L'alternative durable aux toilettes conventionnelles en location.

«Loin des yeux, loin du coeur» - Voici le credo du monde occidental, lorsqu'il s'agit de notre «human output». Environ 10 litres d'eau potable d'une chasse d'eau sont nécessaires pour éliminer nos fèces et notre urine. La prise de conscience et l'intérêt pour les moyens considérables exigés pour le traitement de ces eaux sont insuffisants.

Grâce à l'eau potable, nous entraînons nos immondices loin de nous. Mais ces matières fécales représentent-elles simplement des immondices? De grandes quantités de nitrate, de phosphate et de potassium sont présentes dans ces immondices. Il s'y trouve des substances nutritives, aujourd'hui fabriquées chimiquement (nitrate) ou finalement extraites comme ressource naturelle et rare (phosphore) qui pourraient être récupérées.

Les toilettes à compost proposent une alternative aux toilettes chimiques ou à l'eau et s'efforcent de maintenir le circuit naturel des substances nutritives.

Le but de ce projet est de soutenir un usage durable de nos ressources. Selon la tendance actuelle d'un mode de vie durable et écologique, des privés et des entreprises sont de plus en plus fréquemment à la recherche d'alternatives aux solutions conventionnelles, non écologiques. Les toilettes de location conventionnelles éliminent les matières fécales à grand renfort de chimie, d'eau et d'énergie. Au contraire, les toilettes Kompotoi fonctionnent sans additifs chimiques et transforment les résidus en substances de valeur. Les déchets deviennent ainsi une ressource.

A travers la location de toilettes à compost lors de petits et moyens événements, les utilisateurs établissent un contact agréable et authentique avec l'environnement et le recyclage. Des toilettes individuelles, des pissoirs et de lavabos sont à disposition en location. Le périmètre d'action planifié pour la location de toilettes à compost se trouve en Suisse orientale, plus particulièrement dans la région de Zurich.

Tous les déchets collectés servent à produire un humus fertile, selon un procédé de compostage et de fermentation. Les agents pathogènes, les hormones ainsi que les résidus de médicaments sont éliminés à l'aide d'un processus biologique et physique. L'humus peut être utilisé pour l'amélioration du sol destiné à la production agricole non alimentaire. Les sols sont activés durablement par la formation de carbone dans l'humus.

Les processus de compostage sont développés en recherche interne et en collaboration avec la Haute Ecole de sciences appliquées (ZHAW Wädenswil). En outre, une coopération avec l'EAWAG pour la production d'engrais à base d'urine est en voie d'évaluation.

INDICATEURS ÉCOLOGIE D'ENTREPRISE

Indicateur ¹	Unité val. données ²	2014			2013			2012												
		Qualité des	absolue	par coll	100% ³	absolue	100% ³	absolue	100% ³	absolue	100% ³									
												+/-			+/-			+/-		
												an. préc.			an. préc.			an. préc.		
Consom. d'électricité (Olten & Lausanne)**	kWh	3	79'260	1'258	-13,7%	91'994	1'459	-7,3%	96'764	1'573	-0,8%									
Produit en Suisse	(%)	3	100			100			100											
Renouvelable	(%)	3	100			100			100											
Eau	(%)	3	90			89,6			96,1											
Solaire	(%)	3	6			5,9			0,2											
Vent	(%)	3	3,8			4,3			3,7											
Biomasse	(%)	3	0,2			0,2			0											
Autres	(%)	2	0			0			0											
Déplacements prof. (Olten, Lausanne & Zurich)	km	2	224'140	3'237	63,7%	135'438	1'977	-11,9%	149'044	2'245	14,2%									
Train	(%)	2	70,9			90,3			86,3											
Voiture	(%)	3	1,5			2,8			2,5											
Avion	(%)	3	27,6			6,9			11,2											
Consommation de papier (Olten, Lausanne & Zurich)	kg	3	24'932	360	-12,9%	28'310	413	46,1%	18'785	283	9,5%									
Documents clientèle (imprimerie externe)	(%)	3	18,5			16,9			27,3											
Imprimés, mailings (Moneta inclus)	(%)	3	70,9			75,2			59,4											
Consommation interne (papier copies etc.)	(%)	3	10,5			8			13,3											
Papier recyclé (papier post-consommation)	(%)	3	80,6			81,9			72,8											
Papier de fibres vierges (ECF + TCF)	(%)	3	19,4			18,1			27,2											
Total avec label durabilité (FSC, Ange bleu, EU-Eco etc.)	(%)	3	95,2			91,5			85,0											
Consommation d'eau (Olten)***	l	3	336'240	6'660	-11%	384'000	7'485	15,1%	316'000	6'501	-6,6%									
Eau de pluie	(%)	3	7,4			4,4			10,6											
Eau potable	(%)	3	92,6			95,6			89,4											
Déchets (Olten)****	kg	3 (2)	4'497	89	-13,1%	5'260	103	13,4%	4'395	90	-15,4%									
Recyclage (papier, carton, appareils électriques, PET, compost)	(%)	3 (2)	81,2			81,9			79,5											
Élimination déchets/Incinération	(%)	3 (2)	18,8			18,1			20,5											

INDICATEURS BILAN GAZ À EFFET DE SERRE

Indicateur ¹	Unité val. données ²	2014			2013			2012												
		Qualité des	absolue	kg par coll	100% ³	absolue	100% ³	absolue	100% ³	absolue	100% ³									
												+/-			+/-			+/-		
												an. préc.			an. préc.			an. préc.		
Total	t CO₂-e	3 (2)	48,2	696,3	0,3%	47,5	693,9	38,9%	33,2	499,5	p. d.									
Electricité (Olten & Lausanne)**	(%)	3 (2)	3,2			3,8			4,3											
Déplacements prof. (Olten, Lausanne & Zurich)	(%)	3 (2)	31,6			18,6			25,6											
Consommation de papier (Olten, Lausanne & Zurich)	(%)	3 (2)	61,9			71,4			65											
Consommation d'eau (Olten)***	(%)	3 (2)	0,7			0,8			0,9											
Déchets (Olten)****	(%)	3 (2)	2,6			5,4			4,2											

Légende/Commentaire voir page suivante

INDICATEURS SOCIAUX & DE GOUVERNANCE

	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2012
Emploi			
Nombre de collaborateurs-trices	90	85	84
Femmes	51,1%	60%	59,5%
Femmes aux postes dirigeants ¹	44%	48,2%	46,4%
Personnes restreintes dans leur capacité de travail	1	1	1
Nombre de collaborateurs-trices en postes à plein temps	72,4	68,5	66,4
Femmes	47%	51,5%	55,1%
Femmes aux postes dirigeants ¹ en postes à plein temps	40,6%	45%	42,9%
Pourcentage temps partiel (<90%)	52,2%	55,3%	54,8%
Femmes	67,4%	68,6%	68%
Hommes	36,4%	35,3%	35,3%
Nombre de personnes ayant pris un congé non rémunéré ²	34	35	34
Taux de rotation	10%	3,5%	1,2%
Années d'ancienneté (moyenne)	7,8	7,8	7,4
Nombre d'apprenant-e-s	2	3	3
Jours de formation continue ³ par personne en postes à plein temps	4,5	4,7	3,6
Gouvernance			
Nombre de membres du conseil d'administration	11	11	9
Femmes	5	5	4
Nombre de membres de la direction	3	3	3
Femmes	0	0	0
Indemnisation conseil d'administration en CHF ⁴	243'736	258'761	244'953
Total salaires direction	542'053	531'217	557'054
Salaire brut le plus bas	4'172	4'125	4'120
Salaire brut le plus élevé	15'350	15'202	15'078
Rapport salaire le plus bas au salaire le plus élevé ⁵	1:3,68	1:3,69	1:3,66
Primes collectives payées pour l'exercice par poste à 100% ⁶	1'580	1'090	1'200

Légende Indicateurs Sociaux & de Gouvernance

- ¹ Membres de la direction, chef-fe-s de secteur, de service et de groupe
- ² Congé maternité et paternité, soins aux proches, entre autres, selon le règlement du personnel
- ³ Formation continue interne et externe
- ⁴ Indemnisations individuelles selon pages 34 et 35
- ⁵ Selon le règlement du personnel, l'écart ne peut dépasser 1:5.
- ⁶ En cas de bonne marche des affaires, la direction peut octroyer au personnel une prime d'équipe, dont la répartition est fixée par les collaboratrices et collaborateurs.

Légende Indicateurs Ecologie d'entreprise/Bilan gaz à effet de serre

- ¹ Emplacement Olten (siège BAS, propriétaire du bâtiment): certifié Minergie P, Emplacement Zurich (location): changement au 1.9.2015 pour Kalkbreite (certifié Minergie P Eco). Pour raisons techniques, les consommations à l'ancien emplacement (Molkenstrasse) ne peuvent être indiquées. Pour l'exercice 2015, l'emplacement Zurich sera pris en considération. Emplacement Lausanne (location): les données concernant le chauffage, la consommation d'eau et les déchets ne peuvent être indiquées séparément pour raisons techniques
- ² Qualité des données: 3 = Mesures exactes (factures, compteurs, etc.); 2 = Calculs/estimations exactes; 1 = Estimations sommaires
- ³ Nombre de collaborateurs (calculé en postes à 100 %), moyenne annuelle
- * Olten: produit «AareStrom plus»: mix énergétique pour 2014 connu seulement à mi-année 2015, pour cette raison estimation 2013 = 2014, Lausanne: produit «NativaPlus»: mix énergétique 2014 correspondant à 2013 et 2012
- ** Production chaleur Olten: chauffage eau provenant de la nappe phréatique (= consommation de courant), Pour Lausanne: aucune

information du bailleur, Pour Zurich: déménagement pour Kalkbreite au 1.9.2014/sera pris en considération en 2015

*** Consommation d'eau = Input = Eaux usées = Output

**** 2011-2013 Estimation selon échantillons représentatifs 2011; nouveaux échantillons en décembre 2014/Estimation pour toute l'année

ECF sans chlore élémentaire
TCF sans chlore
FSC Forest Stewardship Council, Label de sylviculture durable

coll collaboratrice/collaborateur (par poste à 100%)
kg kilogramme
km kilomètre
l litre
kWh kilowattheure
t CO₂-e, tonnes d'équivalents-CO₂, (Scope 1-3) direct (Scope 1), indirect (Scope 2-3)

La BAS a de facto uniquement des émissions indirectes (biens achetés et prestations de service)

Commentaire Indicateurs Bilan gaz à effet de serre

Le bilan gaz à effet de serre a été calculé selon «les chiffres-clés VfU» (VfU = Association pour la gestion de l'environnement dans les banques, les caisses d'épargne et les assurances), version bêta du 12.4.2013.

Ces chiffres ont été publiés une première fois en 2003 selon cette systématique et sont actualisés périodiquement.

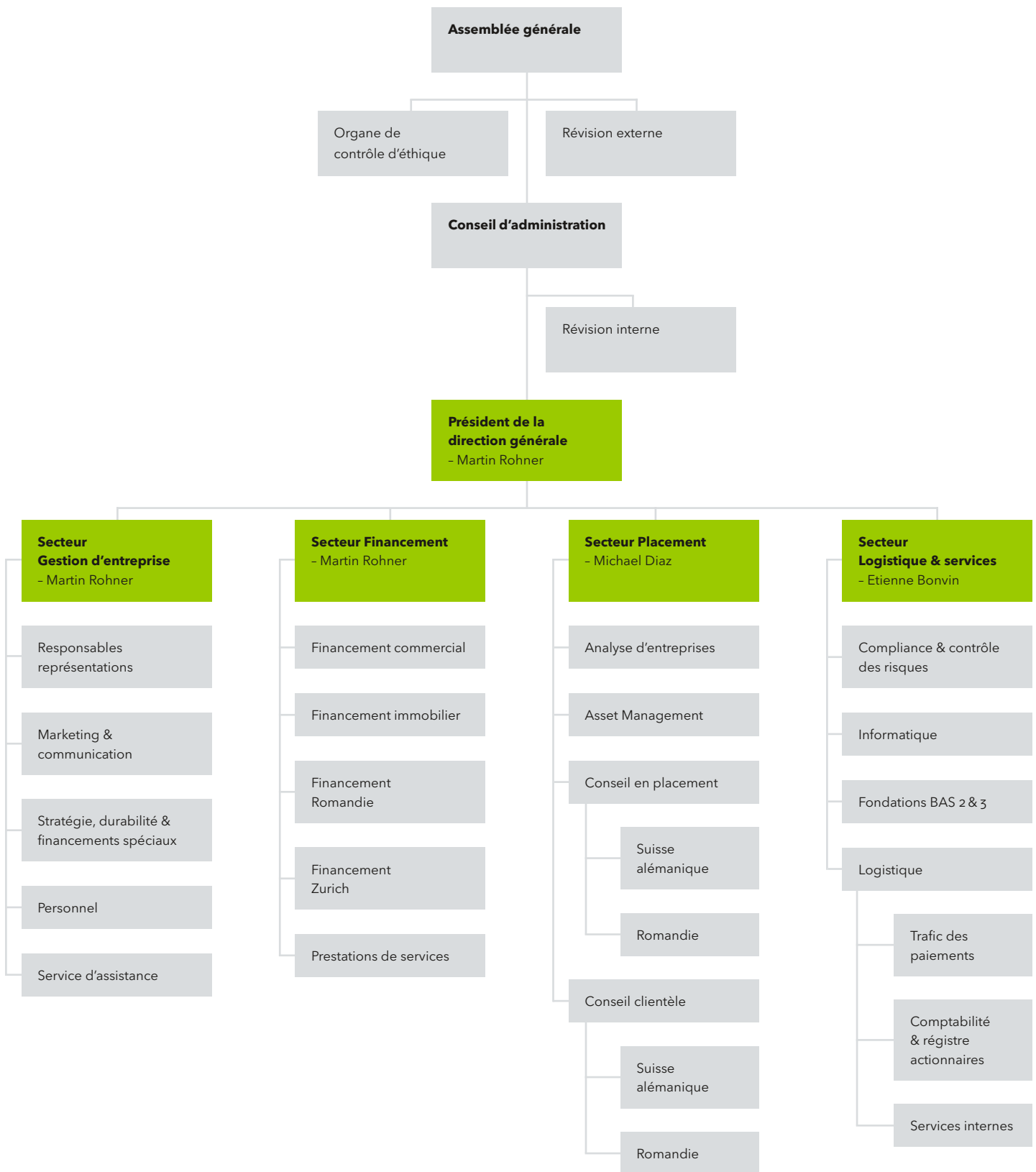
Les impacts sur l'environnement sont à chaque fois extrapolés par le VfU selon l'effectif du personnel.

Les principaux indicateurs VfU se conforment aux standards internationaux pour les rapports sur l'environnement et le climat comme:

- le Global Reporting Initiative (GRI): www.globalreporting.org
- le Greenhouse Gas Protocol: www.ghgprotocol.org
- le Carbon Disclosure Project: www.cdproject.net

ORGANIGRAMME

au 1.1.2015



PERSONNEL

selon organigramme à partir du 1.1.2015

Secteur Gestion d'entreprise

- Martin Rohner (responsable)

Responsables représentations

- Francisco Cabarrubia
(responsable représentation Zurich)
- Nathalie Ruegger (responsable représentation
Lausanne jusqu'au 30.6.2014)
- Nicole Bardet (responsable représentation
Lausanne dès le 1.7.2014)

Marketing & communication

- Barbara Felix (responsable)
- Bruno Bisang
- Roman Fröhlich
- Claudine Ottiger (jusqu'au 31.5.2014)
- Simon Rindlisbacher
- Dominique Roten

Stratégie, durabilité & financements spéciaux

- Edy Walker (responsable financements spéciaux)
- Markus Mühlbacher
(responsable durabilité dès le 1.8.2014)

Personnel

- Roswitha Kick (responsable)
- Pascale Florio (dès le 1.6.2014)
- Karin Kriesi
- Irem Aylakdurmaz (apprenante)
- Ike Garley (apprenant jusqu'au 31.7.2014)
- Moritz Studer (1.8. jusqu'au 5.12.2014)
- Dilan Incir (apprenante)

Service d'assistance

- Claudia Salzmann (responsable)
- Esther Kaderli
- Angela Nussbaumer

Secteur Financement

- Martin Rohner (responsable ad interim)

Financement commercial

- Thomas Grädel (responsable)
- Peter Hammesfahr
- Jeannette Klarer
- Daniela Kunz
- Marlise Meier

Financement immobilier

- Bernadette Schnüriger (responsable)
- Jo Brunisholz
- Barbara Kehrlé
- Christian Kohler
- Georg Sieber

Financement Romandie

- Sébastien Volery (responsable)
- Nicole Bardet
- Emmanuel Bertinotti (dès le 1.9.2014)
- Loïc Ecoffey
- Lysiane Gyax (jusqu'au 31.7.2014)
- Cyrille Jakob (dès le 1.8.2014)
- Jessica Thibaud (dès le 1.8.2014)
- Monika Lüscher (jusqu'au 30.9.2014)

Financement Zurich

- Francisco Cabarrubia (responsable)
- Zora Lüthi
- Michael Barbuto (dès le 1.2.2014)

Prestations de services

- Thomas Steiner (responsable)
- Musa Coban (jusqu'au 30.4.2014)
- Monika Koscinska
- Gregor Kuhfus
- Swen Popiel
- Nicole Strub (dès le 1.7.2014)

Secteur Placement

- Michael Diaz (responsable)

Analyse d'entreprises

- Lutz Deibler (responsable)
- Nadia Costa (jusqu'au 15.9.2014)
- Benjamin Sturzenegger (dès le 1.9.2014)

Asset Management

- Roland Kölsch (responsable jusqu'au 28.2.2014)
- Samy Ibrahim (responsable dès le 1.1.2014)
- Christian Hufschmid

Conseil en placement

- Walter Nägeli (responsable)

Suisse alémanique

- Maurice Tawil (responsable dès le 1.7.2014)
- Larissa Gämperle
- Marco Bernegger (dès le 1.5.2014)
- Stephan Grätzer
- Petra Hofmann
- Daniela Misteli (jusqu'au 30.4.2015)
- Markus Mühlbacher (jusqu'au 31.7.2014)
- Boris Müller

Romandie

- Nathalie Ruegger (responsable)
- Anne-Françoise Bossens (dès le 1.11.2014)
- Ignacio Jiménez (dès le 1.11.2014)
- Muriel Gerber (jusqu'au 31.12.2014)

Conseil clientèle

- Irene Ledermann (responsable)
- Irene Weidmann (responsable)

Suisse alémanique

- Irene Ledermann (responsable)
- Irene Weidmann (responsable)
- Jehona Bobaj
- Graziana Camastral Rogger
- Lucia Dätwyler
- Giovanna Finocchio
- Mirjam Hofmann
- Manuel Meister
- Irene Schneider
- Simon Tommer
- Musa Coban (dès le 1.5.2014)

Romandie

- Françoise Berg (responsable jusqu'au 31.10.2014)
- Bruno Clerici (dès le 1.11.2014)
- Laila Moussaoui (dès le 1.12.2014)

- Stéphane Gilliéron (dès le 1.10.2014)
- Chantal Bolay
- Anne-Françoise Bossens (jusqu'au 31.10.2014)
- Suzanne Härle (jusqu'au 31.3.2014)
- Mary-Laure Jaccard (jusqu'au 30.6.2014)
- Frédéric Nusslé
(responsable ad interim dès le 1.11.2014)
- Mélanie Vurpillat (jusqu'au 31.12.2014)

Secteur Logistique & services

- Etienne Bonvin (responsable)

Compliance & contrôle des risques

- Reinhard Siegfried (responsable)

Informatique

- Markus Egger (responsable)

Gestion des liquidités

- Markus Pfister

Fondation BAS 2 & 3

- Judith Schär-Gründer (responsable)
- Ariane Büttiker
- Cornelia Stillhard

Logistique

- Natascha Meier (responsable)

Trafic des paiements

- Katharina Bolliger-Lüthi (responsable)
- Milena Baranzini
- Renate Kämpfen
- Christina Probst (dès le 1.10.2014)

Comptabilité & registre actionnaires

- Andrea Gerber (responsable)
- Werner Hildebrand
- Sandra von Duisburg

Services internes

- Milena Baranzini
- Edith Caccialepre (jusqu'au 31.12.2014)
- Carmen Weishaup
- Brigitta Widmer

Services internes Lausanne

- Ronald Fluckiger

Bureau genevois d'information

- Nathalie Ruegger

Entretien des locaux Olten

- Nenad Vekic

Entretien des locaux Romandie

- Maria de Almeida

Conseil de fondation BAS 2 & 3

- Etienne Bonvin
- Eric Nussbaumer
- Judith Schär-Gründer
- Michael Diaz
- Anita Wyman
- Eva Zumbunn Gämperle

MEMBRES DES ORGANES

jusqu'au 31.12.2014

Membres du conseil d'administration

Nom/année de naissance/domicile/nationalité	En fonction depuis le	Fonctions au sein du conseil d'administration et de la BAS	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Liens d'intérêts	Honoraires perçus/ actions BAS*
Christina Aus der Au 1966 Frauenfeld/CH	20. 5. 2005	Membre du comité de contrôle; Membre de la commission d'édition moneta	Dr en théologie, Université de Bâle	Directrice théologique au Centre de développement ecclésial, Université de Zurich	Membre de la commission cantonale d'éthique du canton de Thurgovie; Membre du comité consultatif du Bulletin des médecins suisses	CHF 16'250.00 10 actions
Nicole Bardet 1980 Romont/CH	24. 5. 2013	Déléguée de l'association du personnel BAS; Membre de l'association Fonds d'innovation	BA of Science in Management HEC	Conseillère financement à la BAS; Responsable représentation Lausanne	Conseillère générale Romont (Les Verts), Membre de la commission financière; Présidente de la FRC Fribourg, Membre du comité directeur; Membre de la commission cantonale de l'énergie, Fribourg; Membre du cercle suisse des administratrices; Membre du comité de Glâne Ouverte; Présidente de l'association Kongui Farm	– 1 action
André Günter 1969 Zürich/CH	24. 5. 2013	Membre de l'association Fonds d'innovation	MBA pour cadres; Dipl. fédéral d'expert économiste; Dipl. fédéral de spécialiste en économie bancaire; Employé de banque	Président du CA et PDG de Sias AG, Hombrechtikon	Président du conseil de fondation de dropforlife, Zurich	CHF 10'000.00 2 actions
Sven Lidén 1963 Thalwil/SWE	24. 5. 2013	Membre de l'association Fonds d'innovation	Licences en sciences économiques (lic. oec., lic. rer. publ.) HSG	PDG d'Adveq, Zurich	Membre du comité de my blue planet, Winterthur; Président du CA d'ESG Analytics AG, Zurich; Président du conseil d'administration Enaio SA, Berne; Membre du comité de direction de la fondation Rroma, Zurich	CHF 15'625.00 30 actions
Eric Nussbaumer 1960 Frenkendorf/CH	7. 5. 2004	Président; Membre du conseil de fondation des fondations BAS 2 et BAS 3; Membre de l'association Fonds d'innovation	Ingénieur HES en électricité; PG Diploma in Social Banking and Social Finance	Entrepreneur social et conseiller national	Conseiller national du canton de Bâle-Campagne, PS; Président du Verein für Sozialpsychiatrie Bâle-Campagne; Président du conseil d'administration d'ADEV Energiegenossenschaft et d'ADEV Wasserkraftwerk AG; Membre du conseil d'administration et associé de Willy Gysin AG, Liestal; Membre du comité consultatif de la Fondation suisse de l'Energie SES; Président d'AEE SUISSE, Organisation faitière de l'économie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique	CHF 67'647.50 18 actions
Tine Ritzema Bloem 1966 Genthod/NL	24. 5. 2013	Membre du comité de contrôle; Membre de l'association Fonds d'innovation	Master en évolution de l'économie	Consultante indépendante en microfinance, administration et organisation	Membre du comité d'ACTARES; Membre de Sustainable Finance Geneva	CHF 14'901.00 20 actions
Patrick Schünemann 1966 Biel-Benken/CH	16. 5. 2009	Membre du comité des crédits; Membre de l'association Fonds d'innovation	Dr phil. II, chimiste	Responsable du domaine d'activité Marché grand public de Bedag Informatique SA	Partenaire de Gaggohaas Sàrl; Chargé de cours auprès de diverses Hautes écoles; Membre expert du Club55 of European Experts in Marketing & Sales	CHF 24'062.50 10 actions
François Vuille 1970 Chexbres/CH	8. 5. 2010	Membre de l'association Fonds d'innovation	Master en énergie EPFL, formation postgrade en analyse des cycles de vie (écobilans), doctorat en astrophysique, University of Cape Town (Afrique du Sud), Bachelor & Master en physique, EPFL	Director Development au Energy Center de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, EPFL	Co-associé et membre CA Proxipel Sàrl; Co-proprétaire Au20 Sàrl; Co-proprétaire Softcar Sàrl; Mentor des A3 Angels EPFL; Membre Association des Energies Renouvelables (ADER); Membre International Solar Energy Society (ISES)	CHF 21'162.00 10 actions

Selon la circulaire 08/24 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), tous les membres du conseil d'administration remplissent les exigences en matière d'indépendance, à part Nicole Bardet, représentante du personnel. * actions BAS détenues

Membres du conseil d'administration (suite)

Nom/année de naissance/domicile/nationalité	En fonction depuis le	Fonctions au sein du conseil d'administration et de la BAS	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Liens d'intérêts	Honoraires perçus/actions BAS*
Albi Wuhrmann 1961 Rheinfelden/CH	8. 5. 2010	Président du comité de contrôle; Membre de l'association Fonds d'innovation	Employé de commerce; MBA partiel IBS International Banking School, New York	Membre de la direction de Schützen Rheinfelden AG, Rheinfelden, clinique privée de psychosomatique	Président du CA Schützen Rheinfelden Holding AG; CA Schützen Rheinfelden AG; CA Schützen Rheinfelden Immobiliens AG; CA Rhein-Parking AG, Rheinfelden; CA Wuhrmann Immobilien AG, Rheinfelden; Comité du club Rotary Rheinfelden-Fricktal; Président de l'association Jakob Strasser, artiste peintre, Rheinfelden; Membre du conseil de fondation de Stiftung für psychosomatische ganzheitliche Medizin, Rheinfelden; Président de l'association Puck, Rheinfelden (association de sponsors pour le club de hockey sur glace Rheinfelden); Comité de l'association Rheinfelden pro Altstadt; CA b.t. boutique für bild & ton AG, Giebenach	CHF 11'875.00 10 actions
Anita Wymann 1966 Zürich/CH	7. 5. 2004	Vice-présidente; Présidente du comité des crédits; Membre du conseil de fondation des fondations BAS 2 et BAS 3; Présidente de l'association Fonds d'innovation	Lic. iur.; CAS fondamentaux de la gestion des affaires, Université de Zurich; Employée de banque diplômée	Associée et directrice de Wymann + Friedrich GmbH, Weiningen ZH	Membre du CA de Glattwerke Dubendorf; Membre du CA de Rossi Binna AG; Professeure de droit ainsi que de banque et finance, e.a. à la haute école de Kalaidos (CYP) et à l'école de commerce KV Zurich; Membre du comité de l'association Sappho; Coorganisatrice du Congrès des femmes homosexuelles en Suisse 2015	CHF 39'400.00 20 actions
Dana Zumr 1963 Zug/CH, CZE	16. 5. 2009	Membre du comité des crédits; Membre de l'association Fonds d'innovation	Dr oec. HSG; Formatrice brevetée; Conseillère en organisation	Chargée d'enseignement à la Haute Ecole de Zurich des sciences appliquées (ZHAW)	Présidente de la coopérative de construction et d'habitation W'Alter, Zug; Membre du comité de l'association éditrice «Das alternative Bulletin»; Révisseuse des comptes de l'association «Alternative – Les Verts du canton de Zoug»; Révisseuse de l'Union syndicale du canton de Zug	CHF 22'812.50 10 actions

Membres de la direction générale

Nom/année de naissance/domicile/nationalité	En fonction depuis le	Domaines de responsabilité dans la direction	Formation et titre	Intérêts et engagement tiers	Temps de travail/rétributions brutes totales/actions BAS*
Etienne Bonvin 1965 Riken AG/CH	21. 8. 2001, à la BAS depuis le 1. 10. 1997	Secteur Logistique et services; Organes de révision; Président du conseil des fondations BAS 2 et BAS 3; Gérant de l'association Fonds d'innovation	Agent fiduciaire avec brevet fédéral		100% CHF 180'944.35 20 actions
Michael Diaz 1972 Zürich/CH	1. 1. 2013	Secteur Placement; Membre du conseil de fondation des fondations BAS 2 et BAS 3	Master d'études avancées en éthique appliquée; Etude des sciences économiques	Comité directeur Association CRIC - Association pour le soutien à l'éthique et la durabilité des placements	90% CHF 152'210.40 4 actions
Martin Rohner 1966 Basel/CH	1. 1. 2012	Président de la direction générale; Secteur Financement; Secteur Gestion d'entreprise	Lic. sc. écon. HSG, Gestion d'entreprises; M. phil., Environnement et développement		100% CHF 208'898.35 30 actions

Membre de l'organe de contrôle d'éthique

Nom/année de naissance/domicile/nationalité	En fonction depuis le	Fonction au sein de la BAS	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Liens d'intérêts	Rémunération/actions BAS*
Ulrich Thielemann 1961 Berlin/DE	1. 10. 2005 en tant que représentant de l'Institut pour l'éthique économique, depuis 20. 5. 2011 en son nom propre	Organe de contrôle éthique	Diplômé en économie, docteur en économie HSG, professeur d'éthique économique à l'Université de St-Gall	Directeur du MeM, Institut berlinois pour l'éthique des affaires	Membre du comité consultatif du forum Economie de marché écologique et sociale; Membre du jury du Public Eye Awards	CHF 29'067.00 –

EN ACCÉLÉRÉ: LA BAS DE 1990 À 2014

1982 Un sondage de la Déclaration de Berne démontre qu'il existe en Suisse un grand intérêt pour une banque à but social et écologique.

1987 Fondation du Groupe de Travail Banque alternative (GTBA), qui crée l'association de soutien pour une banque alternative en Suisse. L'association compte rapidement 1'600 personnes au nombre de ses membres ainsi que 120 organisations et entreprises.

1988 Première assemblée générale de l'association. Elle décide que la future banque s'appellera «Banque alternative» et choisit la forme juridique de la société anonyme. La collecte du capital-actions débute en juin. Des secrétariats sont ouverts à Genève et au Tessin.

1989 Adoption provisoire des statuts, des directives en matière de placement et de crédit et des règlements internes de l'organisation et des affaires.

1990 Dépôt de la demande d'autorisation d'exercice de l'activité bancaire et d'ouverture de la Banque alternative BAS auprès de la Commission fédérale des banques (CFB). 2'700 personnes, organisations et entreprises ont souscrit un capital-actions de 9,5 millions de francs, soit 4,5 millions de plus que la loi l'exige. La CFB octroie son autorisation en août et la BAS ouvre ses guichets à Olten le 29 octobre.

1991 La BAS termine l'exercice avec un bilan total de 57 millions de francs et une perte de 756'000 francs. Elle compte 3'750 clientes et clients ainsi que 103 preneuses et preneurs de crédit.

1992 La section francophone de l'association de soutien initiale est rappelée à la vie sous forme d'«Association romande pour la promotion de la Banque alternative BAS». La banque termine l'exercice avec un bénéfice net de 267'000 francs et un bilan total de 92 millions de francs.

1993 La perte reportée de la banque est intégralement compensée. Une première augmentation de capital débute.

1994 L'exercice se termine sur un bénéfice net de 291'000 francs. Pour la première fois, 100'000 francs peuvent être alloués au fonds d'encouragement défini dans les statuts.

1995 La banque fête le jubilé de 5e anniversaire. Le total du bilan de la BAS s'élève désormais à 185 millions de francs; elle compte 9'300 clientes et clients ainsi que 350 preneuses et preneurs de crédit.

1996 La BAS adopte le SIC (Swiss Interbank Clearing), ce qui lui permet d'accélérer le traitement des virements. L'association Fonds d'innovation succède au fonds d'encouragement.

1997 Introduction de la carte ec-Bancomat pour les clientes et les clients de la BAS. La banque ouvre une représentation à Lausanne.

1999 Les effectifs de la BAS augmentent de 36%. Son système informatique est intégralement renouvelé.

2000 La BAS fait état de chiffres réjouissants pour ses 10 ans d'existence. Son bénéfice annuel de près de 600'000 francs lui permet de verser son premier dividende.

2001 Le total du bilan progresse à un demi-milliard de francs (+ 13%), et les crédits octroyés atteignent 512 millions de francs (+ 18%).

2002 La vente des deux fonds de placement socio-écologiques de la Banque Sarasin «OekoSar Portfolio» et «ValueSar Equity» est lancée. Un nouveau système de salaire est élaboré.

2004 La BAS lance avec succès son Hypothèque-BAS, qui repose sur le Rating immobilier de la BAS. L'assemblée générale approuve la nouvelle politique de dividende et l'abolition du plafond du dividende.

2005 La BAS ouvre un bureau d'information à Bellinzzone. Elle compte plus de 20'000 clientes et clients. Le «Prix Égalité» récompense sa politique exemplaire en matière d'égalité hommes/femmes. Un organe de contrôle d'éthique externe remplace le conseil d'éthique. Le total du bilan augmente de 6,5% à 691 millions de francs.

2006 La BAS fête son 15^e jubilé et publie un ouvrage intitulé «L'histoire d'une banque extraordinaire: L'Alternative». La BAS adhère à la Fédération européenne des banques éthiques et alternatives FEBEA. Elle agrandit son bureau d'information zurichois.

2007 La BAS adhère au réseau de banques Esprit et migre sur la plateforme informatique bancaire «Finnova».

2008 La crise financière est à la une de tous les journaux. La BAS enregistre un afflux exceptionnel de clientèle et de nouveaux fonds. Elle renforce la participation des collaboratrices et collaborateurs et lui confère une base institutionnelle élargie, en adoptant une charte de participation.

2009 La BAS emménage dans son nouveau siège social à Olten. Il s'agit du premier bâtiment construit avec le label Minergie-P dans le canton de Soleure. La raison sociale «Banque alternative BAS» est modifiée en «Banque Alternative Suisse SA».

2010 La BAS fête son 20^e anniversaire. En mars, elle ouvre un nouveau centre de conseil. Au dernier trimestre, elle enregistre deux records d'un coup: Elle accueille son 25'000^e client aux guichets d'Olten et la somme de son bilan dépasse pour la première fois le milliard de francs.

2011 L'AG adopte de nouvelles lignes directrices, sur la base desquelles le conseil d'administration élabore une nouvelle stratégie. La BAS se positionne comme le leader convaincant en matière de prestations et services bancaires exclusivement orientés vers l'éthique.

2012 La BAS met en place un instrument qui permet d'exclure les demandes de crédits pour des projets de construction qui favoriseraient le mitage du territoire. Elle obtient la deuxième place du prix du développement durable décerné à des PME par la ZKB (Banque cantonale zurichoise) pour l'application conséquente de ses lignes directrices dans ses activités quotidiennes.

2013 L'image de la BAS est complètement retravaillée en 2013. Un logo adapté en douceur, de nouveaux caractères, des couleurs fraîches et un monde photos mettent encore mieux en valeur la marque BAS et son unicité. En fin d'année, la BAS salue sa 30'000^e cliente.

2014 La BAS élargit son offre dans le conseil placement par 4 mandats de gestion de fortune. La somme des crédits octroyés atteint pour la première fois plus d'un milliard de francs. Le centre de conseil de Zurich s'installe en été dans le quartier Kalkbreite, dans ses propres locaux, plus spacieux. Le lotissement organisé en coopérative est considérée comme un projet participatif et écologique porteur d'avenir.



**BANQUE
ALTERNATIVE
SUISSE**

Banque Alternative Suisse SA
Rue du Petit-Chêne 38
Case postale 161
1001 Lausanne
T 021 319 91 00
F 021 319 91 09
contact@bas.ch
www.bas.ch

Banque Alternative Suisse SA
Bureau genevois d'information
10, rue de Berne
1201 Genève
Sur rendez-vous
T 022 800 17 15
F 022 800 17 12
geneve@bas.ch
www.bas.ch



**ALTERNATIVE
BANK
SCHWEIZ**

Alternative Bank Schweiz AG
Amthausquai 21
Postfach
4601 Olten
T 062 206 16 16
F 062 206 16 17
contact@abs.ch
www.abs.ch

Alternative Bank Schweiz AG
Beratungszentrum Zürich
Kalkbreitestrasse 10
Postfach
8026 Zürich
Montag geschlossen
T 044 279 72 00
F 044 279 72 09
zuerich@abs.ch
www.abs.ch